
Cadre d'action pour une implication effective des communautés dans la gestion intégrée des risques des inondations et de la sécheresse dans le bassin de la Volta

Juin 2024

EQUIPE DE CONSULTANTS REGIONAUX

Chef Mission, Expert GIRE : Pr Fabien Charles Cossi HOUNTONDI

Expert en Sciences Sociales : Pr Mohamed Nasser BACO

Expert en Gestion des Ressources Naturelles : Pr Ernest AMOUSSOU



Avant-propos

Remerciements

Sommaire

Avant-propos	2
Remerciements	3
Sommaire	4
Table des figures	6
Table des tableaux	6
Liste des acronymes	7
Résumé exécutif	9
Contexte	10
1. Démarche participative d'élaboration du Cadre d'action	11
2. Etat des lieux de la gestion des risques et catastrophe climatiques dans le BV	13
2.1. Risques et catastrophes climatiques dans le BV	13
2.2. Cadre politico-juridique et stratégique de RRC et d'ACC dans le BV	13
2.1. Cadre institutionnel de RRC et d'ACC dans le bassin de la Volta	13
2.2. Opérationnalisation de la RRC et d'ACC dans le bassin de la Volta : Acquis, difficultés et suggestions générales	14
2.2.1. Acquis de la RRC et de l'ACC dans le bassin de la Volta	14
2.2.2. Difficultés, contraintes et suggestions d'amélioration de la GIRIS	15
3. Implication des communautés dans la RRC et l'ACC	17
3.1. Situation actuelle d'implication des communautés dans la RRC et l'ACC	17
3.2. Contraintes et défis de l'implication des communautés	21
3.3. Perspectives d'amélioration de l'implication des communautés	26
3.3.1. Défis d'engagement des acteurs	26
3.3.2. Atouts pour une implication effective des communautés	28
3.3.3. Opportunités pour dynamiser l'implication des communautés	30
4. Cadre d'action	32
4.1. Problèmes majeurs et défis d'implication des communautés	32
4.1.1. Manque de connaissances adaptées au niveau local pour booster l'engagement des communautés pour une RRC effective	32
4.1.2. Faible développement institutionnel et stratégique pour une gestion effective des RIS et l'ACC au niveau local	32
4.1.3. Manque de capacités techniques adaptées des communautés sur la prévision et la préparation aux RC	33
4.2. Orientations stratégiques de dynamisation de l'implication des communautés	34
4.2.1. Changements attendus	34
4.2.2. Axes stratégiques de dynamisation de l'implication des communautés	35
4.2.3. Des orientations stratégiques à la formulation des des objectifs et des actions prioritaires	36
4.2.4. Cadre logique simplifié	39
4.2.5. Gouvernance et financement	46
4.2.6. Suivi-évaluation des actions communautaires de GIRIS	49
Conclusion	50
Références bibliographiques	51
Annexe 1 : Profil de risque des inondations	52
Annexe 2 : Profil de risque de sécheresse	55
Annexe 3 : Synthèse des documents politico juridiques et stratégiques relatifs à la RRC et l'ACC dans le bassin de la Volta	57

<u>Annexe 4 : Synthèse de l'analyse de l'intégration des politiques, des plans et des directives de RRC et d'ACC assortie de suggestions dans le bassin de la Volta</u>	63
<u>Annexe 5 : Acteurs du BV et leurs rôles potentiels dans la RRC et l'ACC</u>	67
<u>Annexe 6 : Mécanismes de RRC et d'ACC, difficultés de coordination et améliorations pour des résultats concrets à impacts durables dans le BV</u>	72
<u>Annexe 7 : Glossaire des termes utilisés</u>	74

Liste des figures

Figure 1 : Diagnostic des besoins en renforcement des capacités de RRC et d'ACC	12
Figure 2 : Implication des communautés dans la RRC et l'ACC dans le BV selon les dimensions du Cadre d'Actions de Sendai	19
Figure 3 : Synthèse des défis pour une implication effective des communautés en vue d'une RRC et d'une ACC efficaces par dimension du Cadre d'Action de Sendai	24
Figure 4 : Matrice influence-intérêt des institutions communautaires dans le bassin de la Volta ; PC / RRC-ACC = Plateforme Communale de Réduction des Risques de Catastrophe et d'Adaptation aux changements climatiques ; GLAM = Groupe Local d'Assistance	27
Figure 5 : Gouvernance et financement du Cadre d'actions de dynamisation de l'implication des communautés dans la réduction des risques de catastrophe et d'adaptation aux changements climatiques	48
Figure 6: Dispositif de suivi-évaluation du Cadre d'actions de dynamisation de l'implication des communautés dans la réduction des risques de catastrophe et d'adaptation aux changements climatiques	49

Liste des tableaux

Tableau 1 : Difficultés et contraintes générales liées à la mise en œuvre de la GIRIS et propositions de solutions pour la RRC dans le bassin de la Volta	15
Tableau 2 : Considération du niveau local selon le découpage territorial des pays du BV	17
Tableau 3 : Institutions communautaires recensées à travers les retours d'expériences des initiatives pilotes du projet VFDM	18
Tableau 4 : Acteurs clés de mise en œuvre de la RRC et degré d'implication des communautés suivant des éléments de déclinaison des quatre dimensions du Cadre d'action de Sendai	19
Tableau 5 : Principales difficultés et défis liés à l'implication des communautés pour l'amélioration de la mise en œuvre des politiques et plans de RRC et d'ACC	25
Tableau 6 : Bonnes pratiques et actions de dissémination proposées pour l'amélioration de la réduction des risques de catastrophes et d'adaptation aux changements climatiques à travers une implication effective des communautés dans le bassin de la Volta	28
Tableau 7 : Opportunité de consolidation et de mise à l'échelle des bonnes pratiques proposées pour l'amélioration de la réduction des risques de catastrophes et d'adaptation aux changements climatiques à travers une implication effective des communautés dans le bassin de la Volta	30
Tableau 8 : Problèmes majeurs et défis de l'implication effective des communautés dans la réduction des risques de catastrophe et l'adaptation aux changements climatiques	34
Tableau 9 : Axes stratégiques en lien avec les défis de dynamisation de l'implication des communautés dans la gestion des risques de catastrophe et l'adaptation aux changements climatiques	35
Tableau 10 : Actions prioritaires, activités ciblées et acteurs potentiels de mise en œuvre en fonction des axes stratégiques et des objectifs spécifiques	37
Tableau 11 : Cadre logique simplifié	40

Liste des acronymes

ABV	: Autorité du Bassin de la Volta
ACC	: Adaptation au Changement Climatique
ANPC	: Agence Nationale de la Protection Civile
CLE	: Comité Local de l'Eau
CN	: Consultants Nationaux
CR	: Consultants Régionaux
CODESUR	: Comité du District/Départemental de Secours d'Urgence et de Réhabilitation
CONASUR	: Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation
CRT	: Education adaptée à la culture (Culturally Responsive Teaching)
CTC-GIRE	: Comité Technique Conjoint sur la Gestion Intégrée des Ressources en Eau
CTGEN	: Comité Transfrontalier de Gestion des Ressources en Eau du sous-bassin du Nakambé
CTGS	: Comité Transfrontalier de Gestion Intégrée des Ressources en Eau du Bassin du Sourou
DRE	: Direction des Ressources en Eau
FA	: Fonds d'Adaptation au Changement Climatique
GIRIS	: Gestion intégrée des risques d'inondation et de la sécheresse
GRIS	: Gestion des risques d'inondation et de la sécheresse
GLAM	: Groupe Local d'Assistance Météorologique
GWP	: Global Water Partnership
GWP-AO	: Partenariat Mondial de l'Eau en Afrique de l'Ouest
OMM	: Organisation Météorologique Mondiale
OSC	: Organisation de la Société civile
PDNA	: Evaluation des besoins post catastrophe/ Post Disaster Need Assessment
PC / RRC-ACC	: Plateforme Communale de Réduction des Risques de Catastrophe et d'Adaptation au Changement Climatique
Plan ORSEC	: Plan d'organisation de la réponse de sécurité civile
PNRCC-ACC	: Plateforme Nationale de Réduction des Risques de Catastrophe et d'Adaptation au Changement Climatique
RETEX	: Retour d'expérience
RC	: Risques de catastrophe
RIS	: Risques d'inondation et de la sécheresse
RRC	: Réduction des Risques de Catastrophes
SAP	: Système d'Alerte Précoce
SAP-BEB-PC	: Système d'Alerte Précoce de Bout en Bout pour la Prévision des Crues
SODEXAM	: Société d'Exploitation et de Développement Aéroportuaire, Aéronautique et

Météorologique

VFDM

: Intégrer la gestion des inondations et de la sécheresse et de l'alerte précoce pour l'adaptation au changement climatique dans le bassin de la Volta

Résumé exécutif

Contexte

Le projet " Intégrer la gestion des inondations et de la sécheresse et de l'alerte précoce pour l'adaptation au changement climatique dans le bassin de la Volta" ou *Volta Flood and Drought Management*¹ (VFDM), démarré en juin 2019 et prévu pour arriver à terme en juin 2024, est mis en œuvre par l'Organisation Météorologique Mondiale (OMM) et exécuté par le Consortium de partenaires comprenant l'Autorité du Bassin de la Volta (ABV), le Partenariat Mondial de l'Eau en Afrique de l'Ouest (GWP-AO) et l'OMM. Il promeut notamment la gestion intégrée des inondations et de la sécheresse (GIRIS) et les systèmes d'alerte précoce (SAP) pour l'adaptation au changement climatique (ACC) dans le bassin de la Volta (BV).

Le projet VFDM a contribué entre autres au développement d'une plateforme de prévision et d'alerte aux inondations et à la sécheresse VoltAlarm ainsi qu'à l'élaboration et à la validation par l'ensemble des parties prenantes d'une stratégie régionale de GIRIS du bassin de la Volta. Des bulletins de prévision et d'alerte aux inondations et à la sécheresse sont également produits par l'ABV et les structures nationales en charge de l'hydrologie, de la météorologie, de la protection civile et de l'agriculture du BV.

Le présent " Cadre d'action pour une implication effective des communautés dans la gestion intégrée des risques des inondations et de la sécheresse dans le bassin de la Volta" est issu de la conduite de la « Mission d'appui technique pour le renforcement des capacités politiques institutionnelles et organisationnelles de GIRIS dans le bassin de la Volta » par une équipe de Consultants régionaux recrutés par le GWP-AO pour le compte du Consortium des partenaires d'exécution du VFDM. L'ultime objectif de la mission est de mettre en place un Cadre d'action de sauvegarde pour l'implication des communautés sur les mesures à long terme de RRC et d'ACC y compris les plans d'actions de dissémination des bonnes pratiques et opportunités pour l'amélioration des mesures de gestion des risques d'inondation et de la sécheresse ainsi que de l'ACC. Il s'agit de renforcer les capacités de gestion intégrée à long terme des risques d'inondation et de la sécheresse (RIS) au sein du bassin, avec l'implication des communautés elles-mêmes pour plus d'efficacité.

Pour y parvenir, les politiques, les stratégies, les plans et les directives ainsi que les pratiques de gestion des risques des inondations et de la sécheresse (GIRIS) et les interventions pilotes du VFDM ont été passés en revue avec les différents acteurs y inclus les communautés aux niveaux local, national, transfrontière et régional du bassin. Les bonnes pratiques et les opportunités potentielles de GIRIS ont été retenues de façon participative et les pistes de dissémination ont été proposées.

Les lignes qui suivent rapportent la démarche d'élaboration du cadre d'actions de sauvegarde pour l'implication des communautés dans le développement de mesures à long terme de RRC et d'ACC, le diagnostic des besoins d'implication des communautés, les propositions d'actions, et la planification des actions proposées.

¹ Gestion des inondations et de la sécheresse dans le bassin de la Volta

1. Démarche participative d'élaboration du Cadre d'action

Le Cadre d'action pour une implication effective des communautés dans la gestion intégrée des risques des inondations et de la sécheresse dans le bassin de la Volta est issu du déploiement d'une démarche participative qui a mis en interaction, de mars à fin juin 2024, des experts internationaux, régionaux, nationaux, l'ensemble des parties prenantes du BV et les partenaires d'exécution du VFDM.

Dans un premier temps, les Consultants régionaux ont travaillé avec des Consultants nationaux, qui se sont appuyés sur la contribution des acteurs du BV pour faire la revue et la mise à jour des politiques, des plans et des directives actualisés ou nouvellement élaborés, et formuler des propositions d'améliorations, sur la base : (i) des suggestions et recommandations issues de la documentation des expériences des communautés locales en matière de principales stratégies de gestion à long terme des inondations et de la sécheresse dans les portions nationales du bassin ; (ii) de la stratégie de GIRIS dans le bassin et du SAP-VoltAlarm mis en place dans le cadre du projet VFDM, et des autres documents d'orientation et plans d'adaptation au CC actualisés ou nouvellement élaborés (PNA, CDN), et (iii) de politiques et de lignes directrices sur les échanges de données et d'informations sur les questions liées à la réduction des risques de catastrophe (RRC). Il s'en est suivi l'élaboration, avec les acteurs lors des ateliers nationaux et régional tenus entre avril et mai, des principales composantes de base du Cadre d'action avec une mise en avant des rôles et responsabilités des parties prenantes en valorisant :

- les suggestions et recommandations issues de la documentation des expériences des communautés locales du BV en matière de principales stratégies de gestion à long terme des inondations et de la sécheresse dans les portions nationales du bassin ;
- les résultats des enquêtes et observations de terrains auprès des communautés vivant dans les portions nationales du bassin ;
- les bonnes pratiques et opportunités communautaires en matière de mesures de GIRIS et d'ACC dans la sous-région, en Afrique et dans le monde ;
- les dispositions des politiques, des stratégies, des plans et des directives aux niveaux infranational, national et sous-régional ;
- des suggestions et opinions de personnes ressources sur les actions potentielles impliquant les communautés cibles.

La documentation des expériences communautaires locales en matière de principales stratégies de gestion à long terme des inondations et de la sécheresse est faite à travers des missions nationales qui ont été conduites dans les six pays entre mars et mai 2024. Elle est faite à travers les activités suivantes : (i) recensement des expériences des communautés sur la gestion des inondations et de la sécheresse y inclus les bonnes pratiques et opportunités communautaires en matière de mesures de gestion intégrée des risques des inondations et de la sécheresse et d'ACC ; (ii) description de la mise en œuvre des expériences répertoriées ; et (iii) analyse des données et informations recueillies.

Les bonnes pratiques et opportunités, aux niveaux national et transfrontière, de GIRIS et d'ACC dans le BV ont été également documentées et analysées selon les différents piliers de la GIRE à savoir, leur pertinence sur les dimensions de l'environnement favorable, du cadre institutionnel & participatif, des instruments de gestion ainsi que du financement innovant et durable. L'analyse des bonnes pratiques a permis de les prioriser pour la mise à l'échelle.

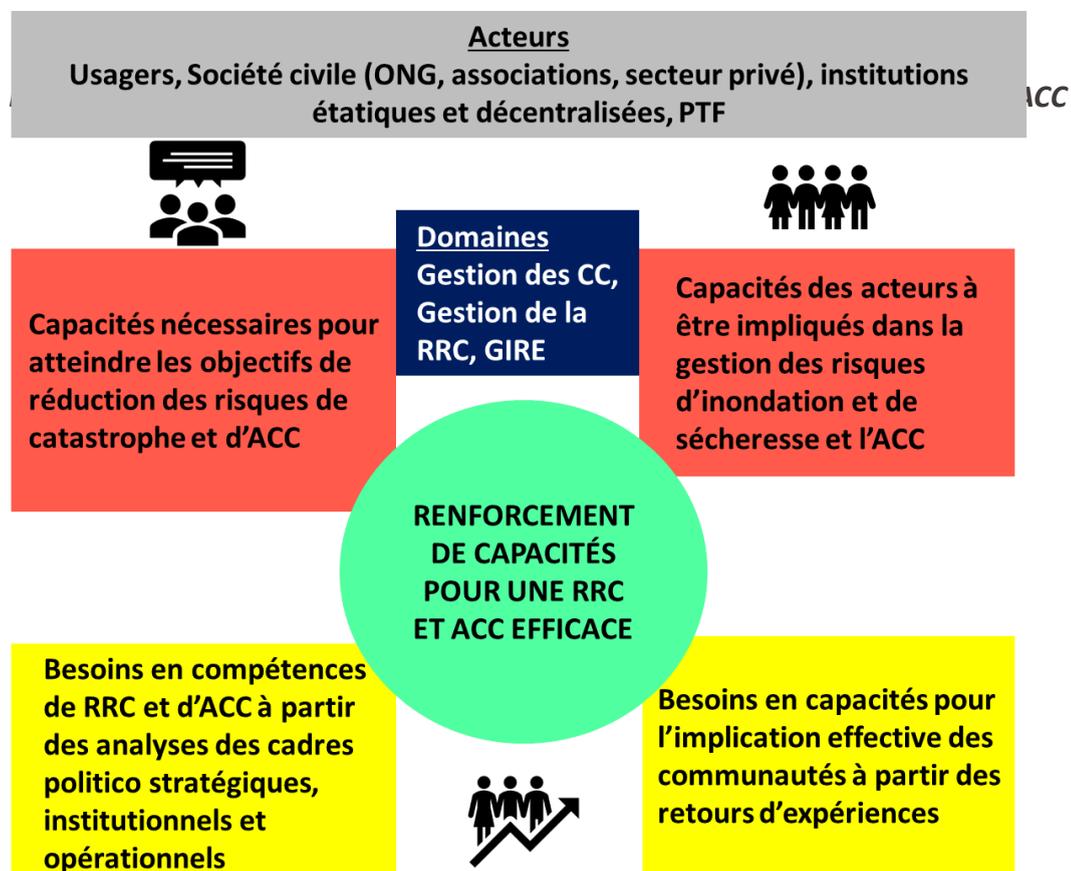
Les lacunes des dispositions des politiques, des stratégies, des plans et des directives aux niveaux local, national et sous-régional ont été identifiées et les mécanismes de collaboration institutionnelle pour leur mise en œuvre ont été analysés en vue du renforcement de la mise en œuvre efficace de la GIRIS et d'ACC. Des approches de solution aux contraintes identifiées ont été définies en vue de la mise à jour des politiques, des plans et des directives.

Pour renforcer l'implication des communautés dans la mise en œuvre des mesures à long terme de RRC et d'ACC, les chantiers participatifs conduits par les missions nationales ont pris en compte les questions :

- de dissémination des bonnes pratiques de GRIS ;
- d'opportunités pour l'amélioration des mesures de GRIS ;
- d'appui institutionnel et organisationnel ;
- de renforcement de capacités des parties prenantes.

La stratégie d'implication des communautés est élaborée à partir du diagnostic des difficultés et contraintes identifiées, leur priorisation, et les propositions de solutions formulées de façon concertée par les parties prenantes à travers les ateliers locaux, nationaux et régional.

Les propositions de solutions ont été traduites en un Cadre d'action à mettre en œuvre en vue d'une implication effective des communautés pour une gestion améliorée des RIS et d'ACC, en mettant un accent particulier sur le renforcement de capacités des acteurs, notamment des acteurs locaux et des communautés. La Figure 1 illustre l'orientation pour l'implication des acteurs dans cette perspective.



2. Etat des lieux de la gestion des risques et catastrophe climatiques dans le BV

2.1. Risques et catastrophes climatiques dans le BV

L'Analyse Diagnostique Transfrontière (ADT) réalisée en 2013 a révélé les problèmes de dégradation environnementale ainsi que de la quantité et de qualité de l'eau comme problèmes majeurs (sécheresse, inondations, orages, vents violents, érosion côtière, etc.) du BV, avec le changement climatique en tant que facteur aggravant ces problèmes. Cette ADT a conduit à l'élaboration du Programme d'action stratégique (PAS, 2014) dont Les composantes A1 et A6 sont dédiés aux questions du changement climatique, notamment la gestion des RC des inondations et de la sécheresse du BV. En effet, les RC des inondations et de la sécheresse dans le BV s'aggravent et compromettent la vie et le développement des communautés riveraines. L'ABV à travers le projet VFDM a établi les profils de RC des inondations et de la sécheresse pour les six pays et le bassin². Les profils de RC pour les inondations et la sécheresse, dont une synthèse est présentée en Annexes 1 & 2, se basent sur les observations de la période 1979 – 2016 pour la situation actuelle et les projections sur 2100 pour les prédictions des inondations et de sécheresse, à l'exception des indicateurs de rendement agricole et de perte de production agricole pour lesquels les situations de référence sont respectivement de 1981-2016 et de 2010-2016.

2.2. Cadre politico-juridique et stratégique de RRC et d'ACC dans le BV

La gestion du bassin de la Volta s'inscrit dans la politique et la planification de la RRC et d'ACC dès lors que la Convention qui consacre l'ABV est entrée en vigueur en 2007. A travers la Convention, les pays du bassin se sont engagés à gérer durablement, équitablement et en concertation les ressources du bassin. De ce fait, ils se sont employés à développer des politiques, des plans et stratégies régionales à l'échelle du bassin pour faire valoir leur engagement, qui s'insèrent dans les engagements sous-régionaux, africains et internationaux (Annexe 3).

L'analyse du cadre politico-juridique et stratégique a révélé notamment plusieurs lacunes liées à l'intégration et l'alignement des textes en la matière en place (Annexe 4). Ces lacunes sont surtout liées à la faible perception des élus locaux de l'importance de la GIRIS, la faible intégration intersectorielle des dispositions, la méconnaissance de documents au niveau local, la faible intégration verticale avec le niveau local des documents politico-juridiques et stratégiques de GIRIS et d'ACC.

2.1. Cadre institutionnel de RRC et d'ACC dans le bassin de la Volta

La mise en place de l'ABV a permis d'asseoir des institutions spécifiques pour le développement durable des ressources du bassin, y compris spécifiquement la RRC et l'ACC, ainsi que la mobilisation et le renforcement des actions/interventions des institutions des pays et de sous-région au profit du BV. Dans le présent rapport, un récapitulatif des institutions régionales et nationales qui interviennent spécifiquement dans la RRC et l'ACC est fait. Il met en relief les acteurs concernés ainsi que les rôles qu'ils jouent ou sont susceptibles de jouer dans le déploiement de la RRC et de l'ACC selon les niveaux régional et national (Annexe 5).

Au-delà des acteurs pris isolément, les mécanismes de collaboration jouent sont déterminants dans le développement des synergies pour une RRC et l'ACC efficaces. Les mécanismes de coordination et de collaboration institutionnelles pour la gestion des RRC répertoriés par les participants sont notamment les plateformes de RRC et d'ACC (Annexe 6).

L'analyse du cadre institutionnel a révélé notamment la faible participation des communautés, la faible capacité de mobilisation de ressources financières, le manque de suivi des réalisations par les bénéficiaires, l'absence de capitalisation des acquis de RRC et d'ACC, et le manque de synergie d'action entre les interventions/projets dans la portion nationale du BV.

² Profil de risque de catastrophe du bassin de la Volta (ABV, 2022)

2.2. Opérationnalisation de la RRC et d'ACC dans le bassin de la Volta : Acquis, difficultés et suggestions générales

Les acquis de la RRC et de l'ACC dans le BV ont été documentés à travers les retours d'expériences de la mise en œuvre des initiatives pilotes VFDM et des autres expériences acquises dans les pays, aux niveaux local, régional, national et transfrontière ainsi que la tenue des ateliers locaux et nationaux. Cette documentation a permis de sélectionner, avec l'avis des communautés à la base et des acteurs en général, les bonnes pratiques et les opportunités les plus pertinentes pour la GRIS dans le BV. Cette sélection faite d'abord au niveau local, a ensuite fait l'objet de synthèse et d'affinement au niveau national dans chacun des 6 pays du BV, et enfin au niveau régional. Ces bonnes pratiques et opportunités sont présentées dans les lignes qui suivent. Les actions et interventions de RRC et d'ACC, y compris des initiatives pilotes VFDM, ont également fait l'objet d'analyse par les parties prenantes lors des ateliers tenus aux niveaux local et transfrontière ; ce qui a permis d'identifier les difficultés et contraintes liées à la GIRIS.

Les sous-chapitres qui suivent présentent les acquis importants, les difficultés et contraintes majeurs ainsi que les suggestions pour une amélioration du cadre global d'opérationnalisation de la RRC et de l'ACC dans le bassin de la Volta.

2.2.1. Acquis de la RRC et de l'ACC dans le bassin de la Volta

Les bonnes pratiques sélectionnées sont variées et multiples. Elles traduisent la diversité des contextes et applications de la GRIS dans le BV. Elles concernent les quatre dimensions du Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030 que sont : (i) la compréhension des risques de catastrophe, (ii) le renforcement de la gouvernance, (iii) l'investissement dans la RRC et (iv) l'amélioration de la préparation et de la reconstruction. La concertation des parties prenantes à la RRC et l'ACC dans les pays et au niveau régional a permis de retenir de bonnes pratiques pour chacune des 4 dimensions.

Les bonnes pratiques concernent notamment le déploiement du SAP au niveau local à travers, la communication adaptée, la gestion durable des terres (GDT), la prise en compte des savoirs endogènes, le renforcement de la gouvernance locale sur la gestion des RC. Elles prennent également en compte la valorisation des matériaux locaux, le renforcement des capacités des acteurs, la mise en place d'ouvrages stratégiques de gestion des inondations et de la sécheresse, et les outils techniques de suivi des RC.

En termes d'opportunités pour la mise à l'échelle des bonnes pratiques, elles concernent la capitalisation de bonnes pratiques comme le répertoire des bonnes pratiques de GDT, le renforcement de la contribution des acteurs locaux (y compris de média), l'intégration des savoirs endogènes et des acteurs locaux, les mécanismes transfrontières du BV tels que le CTGS Ghana-Burkina, le CTGEN les CTC-GIRE, les dispositifs d'alerte précoce, les réseaux sociaux et radios locales en pleine expansion, l'intérêt des PTF et ONG pour la gestion des RC et les potentialités grandissantes de partenariats public-privés.

Des points d'attention particuliers ont porté sur la promotion des cadres de concertation locaux, l'utilisation des savoirs endogènes, et les pratiques GDT. Les plans communautaires de GRIS du BV ont été rappelés comme une opportunité à prendre en compte dans les dispositifs d'implication des communautés pour une GRIS améliorée. Il a été recommandé de lancer des pistes de recherche sur les savoirs endogènes en rapport avec les savoirs scientifiques pour leur utilisation intégrée et efficace. Les pratiques GDT qui se basent sur les rapports homme-nature "pratique raisonnée à la parcelle" permettant des choix raisonnés pour la gestion des parcelles ; "défriche raisonnée", "labour raisonnée", utilisation de terre stabilisée comme diguette et non terre pierreuse ; utilisation de sacs géotextiles, ont été soulignées comme de bonnes pratiques à promouvoir et disséminer dans le BV. A ce sujet, les bonnes pratiques de GDT des pays méritent d'être largement promues dans le BV.

2.2.2. Difficultés, contraintes et suggestions d'amélioration de la GIRIS

Les difficultés et contraintes liées à la mise en œuvre de la GIRIS sont inhérentes à toutes les composantes de mise en œuvre de la RRC. Elles concernent aussi bien le développement des connaissances que la compréhension des RC, la gouvernance de la RRC, les investissements, et la préparation aux RC. Les faiblesses réglementaires, institutionnelles et opérationnelles freinent une mise en œuvre efficace de la RRC et l'ACC.

Les difficultés et contraintes de la mise en œuvre de la GIRIS et les solutions proposées sont résumées dans le Tableau 1.

Si les faiblesses de gestion des RC sont observées au niveau de toutes les composantes du cadre d'action de Sendai, il est apparu évident que le maillon le plus faible de la mise en œuvre de la GIRIS est au niveau communautaire/local où la gouvernance est encore très faible.

Tableau 1 : Difficultés et contraintes générales liées à la mise en œuvre de la GIRIS et propositions de solutions pour la RRC dans le bassin de la Volta

	Difficultés/contraintes	Suggestions
Aspects politico-juridiques et stratégiques	<ul style="list-style-type: none"> - Méconnaissance des principales orientations des textes - Faible vulgarisation des textes - Faible intégration des politiques en matière d'environnement, de santé et de certains documents de stratégie au niveau national en lien avec la construction des infrastructures, l'irrigation, le foncier, l'alerte communale, le secteur de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène - Inexistence d'une politique de Gestion Durable des Terres à l'échelle du BV - Inexistence de plan de gestion du Schéma directeur de drainage des eaux dans le bassin - Absence de plan ORSEC régional - Faible prise en compte du genre dans les politiques, les documents de stratégies et les interventions 	<ul style="list-style-type: none"> - Rendre accessible les textes sur la RRC-ACC - Vulgariser les politiques, stratégies/ plans et directives ainsi que textes d'application (y compris les SDGAE, SAGE et le foncier) pour assurer leur appropriation par tous les acteurs concernés par la RRC et l'ACC - Assurer l'intégration de la RRC et de l'ACC dans les documents et stratégies à la base - Doter le bassin d'un plan de gestion du drainage des eaux dans le bassin/ Schéma directeur de drainage des eaux - Elaborer un plan ORSEC régional et actualiser les plans ORSEC nationaux et communaux - Elaborer les politiques nationales de RRC - Assurer l'intégration du genre dans les documents de politique et de stratégie/plan
Aspects institutionnels et opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Faible développement institutionnel aux niveaux local et communautaire pour la RRC/ACC - Manque de synergie d'action entre les projets intervenant dans le BV ; - Manque de synergie dans les échanges d'informations climatiques - Faible capacité de mobilisation de ressources financières - Lenteur dans la communication des alertes - Lourdeur administrative dans la mobilisation/ décaissement des fonds d'urgence et de gestion des RC - Faible capitalisation des acquis des interventions de RRC 	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer le développement institutionnel aux niveaux local et communautaire - Développer des synergies autour de l'utilisation des données satellitaires ; - Mettre en place un mécanisme de suivi de l'application des textes sur la RRC-ACC dans le BV - Renforcer la mobilisation des ressources financières pour la mise en œuvre effective de la GIRIS - Capitaliser, valoriser et partager les acquis et bonnes pratiques - Développer des synergies pour une mise en œuvre efficace de la RRC et de l'ACC

	Difficultés/contraintes	Suggestions
	<ul style="list-style-type: none"> - Faible partage d'expériences entre les acteurs de RRC - Insécurité politique nationale et régionale - Recrudescence du terrorisme 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les protocoles d'alerte pour une transmission efficace et rapide (à temps) des alertes - Assurer un bon ancrage des institutions de SAP favorable à la mobilisation des fonds d'urgence et de gestion des RC - Renforcer la prise en compte du genre dans la mise en œuvre de la RRC et de l'ACC ; - Renforcer les plaidoyers auprès de l'exécutif, du législatif et des décideurs en général pour des solutions spécifiques aux problèmes nationaux/régionaux de terrorisme et d'insécurité.

3. Implication des communautés dans la RRC et l'ACC

Le rôle des communautés est capital dans la RRC et l'ACC. Elles sont les victimes et les artisans de base de la prévention et de la gestion des risques de catastrophes et des changements climatiques, et particulièrement dans le cadre des inondations et de la sécheresse. Une bonne planification stratégique et opérationnelle et un bon système de prévention et d'alerte précoce ne suffiraient pas à eux seuls de réduire efficacement et durablement les risques de catastrophes climatiques sans l'engagement des communautés concernées. Cette assertion est d'autant plus évidente que les risques climatiques sont à des échelles temporelles et spatiales ainsi qu'à des intensités variables, tout comme leur perception par les différents acteurs. Les intensités de risques ne sont perçues qu'à partir d'un seuil pour les acteurs globalement alors que les communautés les vivent directement lorsqu'ils ne sont même pas encore perceptibles par les autres.

Une prévention et une alerte efficace ne peuvent donc être assurées qu'avec les communautés elles-mêmes d'où la nécessité de leur implication effective dans toutes les phases de la RRC et de l'ACC, en particulier pour les risques des inondations et de la sécheresse.

Pour une amélioration de la RRC et de l'ACC dans le bassin de la Volta, il importe donc d'analyser l'implication actuelle des communautés avec les contraintes et difficultés y afférentes en vue de faire ressortir les défis qui se posent pour une planification des actions conséquentes à impacts durables.

3.1. Situation actuelle d'implication des communautés dans la RRC et l'ACC

Les communautés gèrent des risques de catastrophe notamment aux niveaux individuel et communautaire. Leur implication dans la gestion des RC et de l'ACC aux niveaux supra communautaires est supposée se faire à travers des institutions communautaires susceptibles de porter leur voix et défendre leurs intérêts.

De la revue des institutions communautaires au niveau local des initiatives pilotes du projet VFDM qui couvrent dix sites du BV ainsi que des résultats des ateliers nationaux et régional, il a été produit un répertoire desdites institutions communautaires en considérant les niveaux territoriaux plus proches des communautés en l'occurrence celles qui constituent les collectivités locales. Dans les pays du bassin de la Volta, on se réfère notamment aux entités territoriales du niveau communal/sous-préfectoral au niveau village. Ces entités territoriales sont variables au sein des pays du bassin. Cependant, suivant les découpages territoriaux adoptés par chaque pays on pourrait considérer les communes, les sous-préfectures, les districts les cantons, les arrondissements, les quartiers et les villages. Le Tableau 2 rend compte des découpages territoriaux par pays dans le bassin de la Volta. Par souci de facilitation, le niveau communal et le niveau village sont considérés respectivement comme l'entité territoriale supérieure et l'entité territoriale inférieure dans la considération du niveau local.

Tableau 2 : Considération du niveau local selon le découpage territorial des pays du BV

Pays	Niveau régional	Niveau local
Bénin	Départements	Communes, arrondissements, villages
Burkina Faso	Régions, provinces	Communes
Côte d'Ivoire	Districts, régions, départements	Sous-préfecture, communes
Ghana	Régions	Districts, villages
Mali	Régions, cercles, arrondissements	Communes, villages
Togo	Régions, préfectures	Communes, cantons

Il ressort de la présente étude que les institutions communautaires locales existantes revêtent les formes ci-après telles que Comités de développement à la base, Comités Villageois de gestion des risques,

Conseils villageois, Leaders communautaires, Chefferies traditionnelles, Leaders religieux, GLAM (Groupe Local d'Assistance Météorologique), SCAP-RU (Système communautaire d'Alerte précoce et de réponse aux urgences), Conseils d'arrondissement, Comités locaux de RRC/ CODESUR, Comités locaux de l'Eau (CLE), Conseils communaux, Mairies, Partenariat Locaux de l'Eau (PLE) et Plateformes Communales (PC / RRC-ACC).

Les institutions communautaires et leur dénomination spécifique telles qu'elles existent dans les pays sont présentées dans le Tableau 3 afin de les coller aux réalités de chacun des pays du bassin.

Tableau 3 : Institutions communautaires recensées à travers les retours d'expériences des initiatives pilotes du projet VFDM

Pays	Niveau sous/communal	Niveau village/quartier de ville
Bénin	Plateforme communale de RRC et d'ACC Comité local de l'eau Conseil d'arrondissement Conseil communal Mairie Partenariat Locaux de l'Eau (PLE)	Conseil villageois Chefferie traditionnelle Comités de développement à la base Comité Villageois de gestion des risques Groupe Local d'Assistance Météorologique (GLAM) Système communautaire d'alerte précoce et de réponse aux urgences (SCAP-RU)
Burkina Faso	Plateforme communale de RRC et d'AC / CODESUR Conseil communal Mairie	Conseil villageois Comités villageois de développement Relais communautaire CLE
Côte d'Ivoire	Plan ORSEC (départemental)	Comité villageois de gestion des risques CLE
Ghana	Assemblée communales/municipales - MMDAs (Metropolitan/Municipal District Assemblies)	Organisations de la Société Civile (OSC) Chefferies traditionnelles (Chiefs, Queen mothers, Assembly persons/unit committee members) Organisations des producteurs (FBOs)
Mali	Associations socioprofessionnelles locales CLE,	Groupe Local d'Assistance Météorologique (GLAM) Autorités villageoises GIE Comités de gestion d'eau Leaders communautaires
Togo	Organisations de Femmes de jeunes et des personnes handicapées Conseil municipal Mairie	Leaders communautaires et religieux Coopératives de femme

Les retours d'expériences à partir des sites pilotes du projet VFDM enrichis avec la tenue des ateliers locaux, nationaux et régional ont permis d'évaluer les degrés d'implication des communautés dans la RRC et l'ACC à toutes les échelles. L'implication des communautés a été évaluée qualitativement selon une grille à quatre niveaux à savoir l'implication nulle, faible, moyenne ou effective en prenant en compte les quatre dimensions du Cadre d'Action de Sendai sur la RRC à savoir : (i) la compréhension des RC, (ii) le renforcement de la gouvernance des RC, (iii) l'investissement pour la RRC et (iv) le renforcement de la préparation aux catastrophes.

Les résultats de l'évaluation de l'implication des communautés sont présentés à travers la Figure 4 et le Tableau 4. Il ressort de l'évaluation générale que l'implication des communautés va de faible à moyenne. Cette tendance est observée dans toutes les dimensions du Cadre d'Action de Sendai, exceptée celle sur l'investissement pour la RRC et l'ACC où le degré d'implication des communautés reste faible sur tous les volets considérés. L'implication n'est encore effective sur aucun des volets de la RRC et de l'ACC.

Cependant, il est à noter aussi qu'une velléité d'implication des communautés existe tout au moins à tous les niveaux.

L'implication des communautés au niveau local est encore moins reluisante, marquée par beaucoup de faiblesses. En dehors de la communication de l'information sur la gestion des RC, de l'opérationnalisation des structures locales et de l'élaboration des documents de planification qui ont un degré d'implication des communautés qualifié de moyen, les six autres volets qui ont été considérés par les acteurs pour le niveau local ont un degré faible d'implication des communautés.

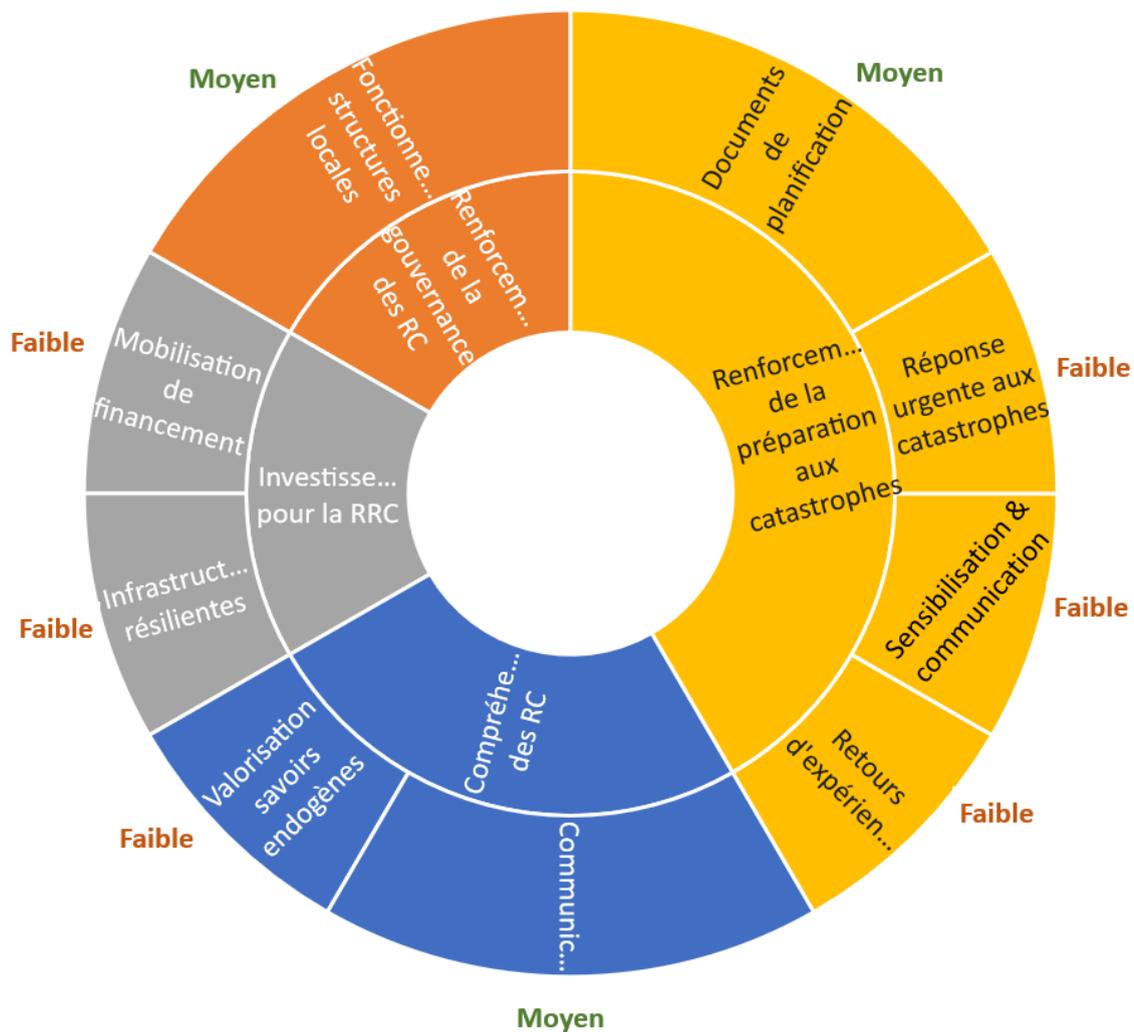


Figure 2 : Implication des communautés dans la RRC et l'ACC dans le BV selon les dimensions du Cadre d'Actions de Sendai

Tableau 4 : Acteurs clés de mise en œuvre de la RRC et degré d'implication des communautés suivant des éléments de déclinaison des quatre dimensions du Cadre d'action de Sendai

Dimensions du Cadre d'Action de Sendai	Éléments de déclinaison de la dimension	Acteurs clés institutionnels lead de l'action	Degré actuel d'implication des communautés (nul, faible, moyen, effectif)
Compréhension des risques de catastrophe	- Acteurs	<ul style="list-style-type: none"> - Agence de protection sociale - CROIX ROUGE - Ministères en charge de l'eau, de l'environnement et des affaires sociales - Centre régionaux climatiques (AGRHYMET, ACMAD, etc) - Universités et Centres de Recherche 	- Moyen
	- Valorisation des savoirs endogènes	<ul style="list-style-type: none"> - Agence de protection sociale - CROIX ROUGE - Collectivités locales - Universités et Centres de Recherche 	- Faible
	- Communication	<ul style="list-style-type: none"> - OSC - Agence de protection sociale - CROIX ROUGE - Collectivités locales - Presse, télé, radio 	- Moyen
Renforcement de la gouvernance de réduction des RIS et de l'ACC	- Acteurs	<ul style="list-style-type: none"> - Ministères en charge de l'eau et de l'environnement - Institutions régionales (GWP/AO, ABV, etc.) - Universités et Centres de Recherche 	- Faible
	- Opérationnalisation des structures locales de GIRIS et d'ACC	<ul style="list-style-type: none"> - Agence de protection sociale - Comités de développement à la base - Maire/Collectivités territoriales - OSC 	- Moyen
	- Renforcement de la collaboration entre les acteurs de GIRIS et d'ACC	<ul style="list-style-type: none"> - ABV, 6 pays, ministères, ONG, Croix Rouge 	- Faible
Investissement dans la RRC aux fins de la résilience	- Mobilisation financière	<ul style="list-style-type: none"> - Ministères en charge de l'eau, de l'environnement, finance - Institutions régionales (GWP/AO, ABV, ...) - Institutions humanitaires - PNE et Société Civile - Collectivités locales - Autorités locales et décentralisées/ déconcentrées - ONG et Associations 	- Faible
	- IEC	<ul style="list-style-type: none"> - Ministères en charge de l'eau, de l'environnement, de l'enseignement primaire-secondaire-supérieur, affaires sociales - Agence de protection sociale - OSC 	- Faible

Dimensions du Cadre d'Action de Sendai	Eléments de déclinaison de la dimension	Acteurs clés institutionnels lead de l'action	Degré actuel d'implication des communautés (nul, faible, moyen, effectif)
	- Réalisation des infrastructures résilientes	- Etat - Communautés locales - PTF	- Faible
Renforcement de l'état de préparation aux catastrophes	- Retour d'expériences (RETEX)	- idem	- Faible
	- Communication/ sensibilisation à la culture du risque	- Autorités locales et décentralisées/ déconcentrées ; - ONG et associations	- Faible
	- Elaboration des documents de planification	- Agence de protection sociale - Collectivités locales - Comités de développement à la base - OSC - Forces de défense et de sécurité - SDE-service déconcentrés de l'administration - Etat, plateforme - ONG - PTF	- Moyen
	- Renforcement des capacités des structures techniques étatiques et non étatiques sur la RRC et l'ACC	- Ministère en charge de l'eau, de l'environnement, de l'action sociale, la météorologie nationale - Agence de protection sociale - OSC	- Moyen
	- Préparation de la réponse d'urgence aux catastrophes	- Agence de protection sociale - Collectivités locales - Comités de développement à la base - OSC - Forces de défense et de sécurité - SDE-service déconcentrés de l'administration	- Faible

3.2. Contraintes et défis de l'implication des communautés

Les difficultés et contraintes importantes liées à l'implication des communautés dans la mise en œuvre de la GIRIS et l'ACC ont été ressorties de façon participative à travers les retours d'expériences et lors des ateliers locaux, nationaux et régionaux. Elles proviennent des différents niveaux de mise en œuvre de GRIS depuis le niveau local de base aux niveaux national et régional/transfrontière. Ces difficultés et contraintes sont déterminées par rapport aux dimensions du Cadre d'Action de Sendai dont les éléments de déclinaison spécifiques à la mise en œuvre de la RRC et à l'ACC dans le bassin de la Volta ont été répertoriés par les divers acteurs.

Les difficultés et contraintes convenues par les acteurs sont relatives :

- à la réglementation locale ;
- à la gestion sectorielle marquée par le manque de synergie d'actions dans la gestion des RC et des changements climatiques ;
- au financement de mise en œuvre des activités de GRIS et d'ACC ;

- à l'information, l'éducation et la sensibilisation (IEC) sur la RRC et l'ACC ;
- à l'engagement communautaire ;
- à la préparation de la réponse aux catastrophes ;
- au manque de capacités de gestion des RC ;
- à la capitalisation des acquis de RRC et d'ACC ;
- au développement du cadre institutionnel.

La faiblesse de la réglementation locale a été soulignée pour deux volets importants, l'insuffisance d'arrêtés réglementaires pour cadrer les mesures de GIRIS au niveau local et l'absence ou la faible opérationnalisation des plateformes locales de RRC et d'ACC dans certains pays.

La gestion sectorielle qui fait référence au manque de synergies dans la mise en œuvre de la RRC et l'ACC. En effet dans la plupart des pays, la gestion des RC est sous la tutelle du secteur de la sécurité publique et/ou de la protection civile tandis que la gestion des changements climatiques se fait sous la tutelle d'un secteur différent, généralement par le secteur de l'environnement et du climat. Il a été noté que les interventions à travers les projets/programmes sur l'ACC et la RRC font peu l'objet de développement de synergie alors que pour le cas notamment des RIC, il s'agit de phénomènes climatiques extrêmes.

Le financement est le moteur de la mise en œuvre des actions, des mesures et des interventions de RRC et d'ACC. Cependant, il reste un maillon faible de l'opérationnalisation des plans et stratégies mis en place à tous les niveaux. De façon spécifique, les insuffisances dans les dotations des institutions ont été soulignées de même que la faible capacité de mobilisation des ressources financières notamment au niveau local.

L'information, l'éducation et la sensibilisation constituent un maillon capital de l'engagement et de l'implication des communautés. C'est un maillon perpétuel dans la gestion des risques et sa faible effectivité est un frein pour une RRC et une ACC efficaces. Cette faiblesse traduit bien l'insuffisance d'engagement communautaire soulignée parmi les difficultés et contraintes. C'est un levier essentiel qu'il convient de mettre en marche aussitôt que possible pour une amélioration effective de la GIRIS et de l'ACC. Il convient de prendre aussi en compte la non-réalisation d'études d'impact environnemental (EIE) dans certaines interventions qui sont censées booster l'intérêt et l'engagement communautaire.

La faible préparation de la réponse est un enjeu capital de la prévention et du secours en cas de catastrophe. Il s'agit de la faible résilience des communautés à mener des actions en faveur d'une atténuation des effets en cas de catastrophe à travers des mesures d'anticipation et de protection des personnes, des biens et des activités socioéconomiques. Ceci nécessite l'information et l'alerte précoce sur les risques, la connaissance et la pratique des mesures GDT, l'investissement en infrastructures adaptées, et les compétences en mesures de secours d'urgence en cas de catastrophe. Les communautés du bassin comme de la sous-région sont généralement peu en capacités à la préparation de la réponse aux catastrophes, notamment aux mesures et prescriptions d'urgences en cas de catastrophe, surtout les exercices de simulation qui sont capitaux dans une RRC efficace et pérenne.

Le manque de capacités est l'une des difficultés/contraintes majeures pour une RRC efficace comme il apparaît si bien dans les causes de la faible préparation à la réponse en cas de catastrophe. Les besoins en renforcement de capacités dans l'information et l'alerte précoce sur les risques, la connaissance et la pratique des mesures de GDT, et les compétences en mesures de secours d'urgence en cas de catastrophe. Le renforcement de capacités permettra de soutenir efficacement la chaîne de mise en œuvre de la RRC et de l'ACC.

La capitalisation des connaissances et acquis est une pierre angulaire de l'acquisition d'une bonne résilience et peut bien concourir à la réalisation des besoins en capacités des communautés pour une RRC et une ACC efficaces. Deux volets de capitalisation ont été retenus par les acteurs : la capitalisation des savoirs endogènes et la capitalisation des retours d'expériences. Le BV est caractérisé du niveau local

de base au niveau régional par une richesse importante en savoirs endogènes en matière de RRC et d'ACC. D'où l'importance de les capitaliser au profit d'une GIRIS, de la RRC et de l'ACC.

Au-delà de toutes les faiblesses susmentionnées, les faiblesses des cadres institutionnels sont un goulot d'étranglement pour l'effectivité de l'amélioration de la RRC et l'ACC. Deux préoccupations majeures sont ressorties des divers échanges des acteurs : 1) l'absence ou le non fonctionnement de plateformes locale et 2) les faibles capacités fonctionnelles des comités de gestion communautaires des RC. Certains pays n'ont pas encore déployé leur plateforme de gestion des RC au niveau local ; ce qui limite davantage l'implication des communautés et le développement de la résilience communautaire. Quant aux comités de gestion communautaire des RC, ils ne sont pas formalisés en général et fonctionnent difficilement. Leur formalisation et le renforcement de leurs capacités pourraient bien leur permettre de jouer un rôle prépondérant dans la RRC et l'ACC.

Les difficultés et contraintes posent des défis à relever pour une implication des communautés en vue d'une RRC et de l'ACC efficaces. Les principaux défis à relever sont présentés dans le Tableau 5. Une synthèse des défis par dimension du Cadre d'Action de Sendai est illustrée dans la Figure 5.

Les défis de la compréhension des RC sont relatifs au renforcement de capacités, à la capitalisation et à l'information, à l'éducation et à la communication des communautés et aux acteurs pour l'accompagnement des communautés. Ils prennent en compte le renforcement des capacités des communautés sur les techniques d'évaluation communautaires des risques, l'appréciation des risques et les mesures de secours associées, et les pratiques résilientes existantes. Ces besoins en renforcement de capacités appellent un autre défi important qui est celui de l'information, de la sensibilisation et l'éducation.

Les défis relatifs à la gouvernance s'articulent autour de d'une bonne connaissance des textes juridico-politique et stratégique par les acteurs locaux, le renforcement de la réglementation au niveau local, le développement/renforcement des capacités des plateformes notamment au niveau local, la formalisation des structures de gestion communautaire des RIS et d'ACC, et de développement de synergies opérationnelles. Les synergies entre les législateurs et les décideurs locaux ainsi qu'entre les acteurs opérationnels sont recommandées. Ces défis reposent sur le renforcement des capacités des acteurs pour le développement desdites synergies.

Au niveau des investissements dans la RRC et l'ACC, les défis liés à l'implication des communautés identifiés sont relatifs aux plaidoyers pour la mobilisation des ressources pour la RRC et l'ACC, le renforcement de capacités des acteurs locaux dans la planification et la mobilisation de financement, l'éducation environnementale dans les écoles et au sein des communautés, et la conduite d'étude d'impact environnementale (EIE) dans le développement infrastructurel de RRC. Les défis d'investissement restent d'abord des défis financiers qui sont transversaux ; ce qui a amené les acteurs à recommander une implication des communautés à toutes les étapes des processus de planification et d'opérationnalisation des investissements pour la RRC et l'ACC.



Figure SEQ Figure * ARABIC 3 : Synthèse des défis pour une implication effective des communautés en vue d'une RRC et d'une ACC efficaces par dimension du Cadre d'Action de Sendai

Tableau 5 : Principales difficultés et défis liés à l'implication des communautés pour l'amélioration de la mise en œuvre des politiques et plans de RRC et d'ACC

Dimensions du Cadre d'Action de Sendai	Éléments de déclinaison de la dimension	Difficultés liées à l'implication des communautés	Défis liés à l'implication des communautés
Compréhension des risques de catastrophe	- Acteurs	- Manque de capacités de RRC	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement de capacités des communautés sur les RRC - Formations des communautés sur les mesures de prévention et les secours d'urgence (exercices de simulations, visites d'études, séances d'apprentissage, etc.)
	- Valorisation des savoirs endogènes	- Faible capitalisation des savoirs endogènes	- Elaboration d'un répertoire accessible à la communauté des pratiques résilientes existantes
	- Communication	- Insuffisance d'information, de sensibilisation et d'éducation	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation de masse (théâtre, débats, films, documentaires, caravane) - Renforcement de la couverture des radios communautaires
Renforcement de la gouvernance des RIS et de l'ACC	- Acteurs	- Faible connaissance des textes politico juridiques et réglementaires de GRIS	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement de capacités des collectivités sur les textes politico juridiques et réglementaires dans le cadre de la GRIS (vulgarisation des textes et décrets) - Partage des résultats des études sur les lacunes liées à l'application des textes au niveau local - Organisation de pourparlers entre le législatif et les collectivités locales en prélude aux votes de lois concernant la RRC
	- Opération-nalisation des structures locales de GIRIS et d'ACC	<ul style="list-style-type: none"> - Absence/ faible opérationnalisation des plateformes de RRC et d'ACC - Non formalisation des Comité de gestion communautaire de GRIS - Faiblesse de la réglementation locale 	<ul style="list-style-type: none"> - Formalisation de Comité de gestion communautaire des RIS - Renforcement/mise en place des Plateformes de RRC et d'ACC - Elaboration d'arrêtés communaux de GRIS
	- Renforcement de la collaboration entre les acteurs du GIRIS ET ACC	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de confiance entre les acteurs - Gestion sectorielle 	- Séances de rencontres d'échange et de recherches de solutions (communauté des pratiques CRT)
Investissement dans la RRC aux fins de la résilience	- Mobilisation financière	<ul style="list-style-type: none"> - Financement limité de la RRC et l'ACC - Faible mobilisation financière au niveau des structures de GRIS au niveau local 	<ul style="list-style-type: none"> - Plaidoyers pour la mobilisation des ressources (Volet infrastructure, Volet sécurité publique et administration, volet service social et services et volet économique) - Renforcement de capacités des comités locaux de RRC sur la planification et la mobilisation des ressources financières
	- IEC	- Insuffisance d'information, de sensibilisation et de communication	<ul style="list-style-type: none"> - Education environnementale dans les ménages, écoles et centres d'apprentissage - Implication des communautés à toutes les étapes de RRC

Dimensions du Cadre d'Action de Sendai	Éléments de déclinaison de la dimension	Difficultés liées à l'implication des communautés	Défis liés à l'implication des communautés
	- Réalisation des infrastructures résilientes	- Non prise en compte des études d'impact environnemental et social	- Etudes d'impact environnemental dans la réalisation des infrastructures
Renforcement de l'état de préparation face aux catastrophes	- Capitalisation des expériences (Retours d'expériences - RETEX)	- Non tenue des RETEX après la gestion de chaque choc	- Capitalisation et partage réguliers des RETEX à tous les niveaux, y compris le niveau communautaire
	- Communication/sensibilisation à la culture du risque	- Insuffisance d'engagement communautaire - Non appropriation par les communautés	- Implication de la communauté à toutes les étapes de RRC - Renforcement des capacités des services étatiques et non étatique dans les domaines spécifiques en termes de préparation et de reconstruction
	- Elaboration des documents de planification	- Retard/non actualisation des plans de contingence	- Actualisation des plans de contingence locaux du BV, avec une forte implication des communautés - Vulgarisation et formation sur les plans de contingence
	- Renforcement des capacités des structures techniques étatiques et non étatiques sur la RRC et l'ACC	- Manque de capacités des services étatiques et non étatique dans la préparation aux catastrophes	- Renforcement des capacités des services étatiques et non étatique dans les domaines spécifiques en termes de préparation et de reconstruction
	- Préparation de la réponse d'urgence aux catastrophes	- Insuffisance de préparation des unités de secours et des communautés face aux catastrophes	- Organisation périodique des exercices de simulations

3.3. Perspectives d'amélioration de l'implication des communautés

Au vu des difficultés et contraintes liées à la gestion des RC et l'ACC, des perspectives de solutions ont été avancées à travers les défis formulés. Les lignes qui suivent présentent ces perspectives de solutions à travers trois sous chapitres ainsi que suit : (i) défis d'engagement des acteurs, (ii) atouts (succès et bonnes pratiques) pour une implication effective des communautés et (iii) opportunités pour dynamiser l'implication des communautés.

3.3.1. Défis d'engagement des acteurs

Ces défis nécessitent l'engagement des différents acteurs et particulièrement des communautés qui sont directement concernées. Il s'avère donc nécessaire de cibler et d'adresser les défis au sein des acteurs communautaires.

Les acteurs communautaires au niveau local sont constitués de couches sociales diversifiées avec des importances et des intérêts variés. Le Figure 6 représente ces institutions communautaires selon la matrice influence-intérêt avec les perspectives de leur engagement.

↑ 

Figure SEQ Figure * ARABIC 4 : Matrice influence-intérêt des institutions communautaires dans le bassin de la Volta ; PC / RRC-ACC = Plateforme Communale de Réduction des Risques de Catastrophe et d'Adaptation aux changements climatiques ; GLAM = Groupe Local d'Assistance



Les institutions communautaires qui ont des intérêts très forts pour la RRC sont celles composées de membres de la communauté qui perçoivent ou vivent les risques. Il s'agit notamment des conseils et comités à la base avec une forte proportion de membres de la communauté. Les institutions communautaires qui ont les plus faibles intérêts sont celles qui sont en haut de la pyramide locale, particulièrement les mairies et les conseils communaux. Elles représentent des intérêts variés de plusieurs localités qui ont le plus souvent peu ou pas de représentants dans de telles structures, avec des influences du niveau étatique. Les autres institutions avec une influence intermédiaire incluent les comités et plateformes multipartites de niveau intermédiaire et du sommet de la pyramide locale.

La relation influence-intérêt a permis de classer les institutions communautaires existantes dans le bassin de la Volta en prenant en compte leurs motivations/besoins et leur pouvoir à les satisfaire.

Cette structuration sociale impose un défi opérationnel de base dans le choix des stratégies d'intervention efficaces pour une amélioration effective de la RRC et de l'ACC.

Les divers acteurs locaux doivent être mis à contribution pour relever les défis d'implication des communautés selon l'intérêt qu'elles portent pour la RRC et l'ACC et leur pouvoir pour influencer le changement de paradigme en faveur de l'amélioration effective de la RRC et de l'ACC. Comme l'indique la figure 6, il est un atout d'engager une collaboration rapprochée avec les leaders religieux et les chefferies traditionnelles ainsi que le conseil villageois et les groupes locaux d'assistance météorologique (GLAM) pour booster la mise en œuvre de la RRC et l'ACC.

Au sein des acteurs à faible pouvoir mais avec un fort intérêt pour la RRC et l'ACC, il convient de les mettre au cœur de la planification de la gestion des risques et de les protéger. Ils représentent notamment les communautés exposées. Ces acteurs incluent les comités villageois et de gestion des RIS ainsi que les comités locaux de l'eau (CLE). Les autres acteurs à pouvoir moyen (les conseils infra communaux et les plateformes communales) à fort (mairies, conseil communal) avec un intérêt limité vu la faible représentativité des communautés dans ces instances, doivent se commettre davantage dans leur rôle de RRC et d'ACC. Mais il convient d'accompagner et de veiller à l'opérationnalisation de leur stratégie et actions.

3.3.2. Atouts pour une implication effective des communautés

Les retours d'expériences sur les sites pilotes du projet VFDM et les résultats des ateliers locaux, nationaux, et régional mettent en avant des bonnes pratiques susceptibles d'être disséminées pour une amélioration de la RRC et de l'ACC. Ces bonnes pratiques constituent des atouts essentiels et éprouvés d'amélioration de la RRC et de l'ACC dans le contexte des changements environnementaux globaux.

Les bonnes pratiques sélectionnées sont variées et multiples et traduisent la diversité des contextes et applications de la GRIS dans le BV. Elles concernent les quatre dimensions du Cadre d'Action de Sendai. Vingt-trois (23) bonnes pratiques ont été retenues, dont huit dans la compréhension des RC et cinq dans chacun des autres domaines du Cadre d'Action de Sendai. Ces bonnes pratiques sont consignées dans le Tableau 6.

Les bonnes pratiques concernent notamment le déploiement du SAP au niveau local (à travers, la communication adaptée, la prise en compte des savoirs endogènes, le renforcement de la gouvernance locale sur la gestion des RC), la valorisation des matériaux locaux, le renforcement des capacités des acteurs, la mise en place d'ouvrages stratégiques de gestion des inondations et de la sécheresse, et les outils techniques de suivi des RC.

La dissémination des bonnes pratiques nécessite des préalables qui sont des actions à entreprendre pour leur bonne diffusion et une meilleure appropriation par les communautés. Les actions à

entreprendre pour la réussite de la dissémination ont été également formulées à travers le même processus participatif que celui des bonnes pratiques c'est-à-dire le recueil des propositions et opinions des communautés des sites pilotes VFDM et des acteurs de la base au niveau régional à travers les ateliers locaux, nationaux et régional.

Les actions de dissémination sont proposées pour chacune des bonnes pratiques et sont présentées dans le Tableau 6, suivant les dimensions du Cadre d'Action de Sendai.

Tableau 6 : Bonnes pratiques et actions de dissémination proposées pour l'amélioration de la réduction des risques de catastrophes et d'adaptation aux changements climatiques à travers une implication effective des communautés dans le bassin de la Volta

Dimensions du Cadre d'Action de Sendai	Bonnes pratiques	Actions de dissémination des bonnes pratiques retenues et revues
Compréhension des risques de catastrophe	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance et repères endogènes déjà existants dans les pays 	<ul style="list-style-type: none"> - Description détaillée des connaissances et repères des bonnes pratiques (caractérisation et taux de réussite) - Diffusion de la synthèse de connaissances et de pratiques endogènes en lien avec les RRC dans le bassin de la Volta - Elaboration, édition et publication de la synthèse de connaissances et pratiques endogènes en lien avec les RRCC dans le bassin de la Volta.
	<ul style="list-style-type: none"> - Développement des compétences en collecte et traitement des données imageries satellitaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Formation des jeunes et des professionnelles à l'acquisition aux traitements et à l'exploitation des produits et données satellitaires - Construction d'un réseau pluridisciplinaire des scientifiques dans le domaine des SIG et télédétection
	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des capacités des professionnels(les) des médias 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise à jour du répertoire des diffuseurs d'information
	<ul style="list-style-type: none"> - Promotion et valorisation des savoirs endogènes (croyances, perceptions, indicateurs locaux) 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation à travers les radios locales et crieurs publics, réseaux sociaux
	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des plans de contingence 	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation des exercices de simulation
	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de Balises de mesure de niveau d'eau et délimitation des plus hautes eaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Formation et sensibilisation à la lecture et à la compréhension des seuils
	<ul style="list-style-type: none"> - Approche multi-aléas 	<ul style="list-style-type: none"> - Considération de plusieurs aléas plutôt que de vous concentrer uniquement sur un seul type de catastrophe. De nombreuses régions sont sujettes à divers types de catastrophes, et une approche multirisque garantit une compréhension plus globale des risques
	<ul style="list-style-type: none"> - Participation communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Implication des communautés dans le processus d'évaluation des risques. Les connaissances locales sont inestimables pour identifier les dangers, les vulnérabilités et les mécanismes d'adaptation - Investigation auprès des communautés locales pour comprendre leurs perceptions du risque et élaborer des stratégies de réduction des risques spécifiques au contexte

Dimensions du Cadre d'Action de Sendai	Bonnes pratiques	Actions de dissémination des bonnes pratiques retenues et revues
Renforcement de la gouvernance des RIS et d'ACC	<ul style="list-style-type: none"> - Synergie d'action entre les structures 	<ul style="list-style-type: none"> - Recensement des détenteurs des connaissances endogènes et des leaders d'opinion - Construction du réseau des détenteurs de pratiques endogènes - Organisation de rencontres entre les détenteurs de pratiques endogènes, les leaders d'opinion et les scientifiques
	<ul style="list-style-type: none"> - Accorder plus de priorité dans la budgétisation des RRC 	<ul style="list-style-type: none"> - Plaidoyer et renforcement de capacités pour la prise en compte de la RRC dans les outils de planification au niveau local et national
	<ul style="list-style-type: none"> - Existence du Comité de gestion des RRC 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des capacités des acteurs sur leurs rôles et responsabilités - Restitution des résultats des séances et atelier
	<ul style="list-style-type: none"> - Les acteurs dans la chaîne de gestion des catastrophes sont formés 	<ul style="list-style-type: none"> - Extension du renforcement des capacités des acteurs dans le cadre de la gestion des risques des inondations et de la sécheresse
	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'un groupe WhatsApp d'échange d'information sur les RC 	<ul style="list-style-type: none"> - Partager les informations sur les RC
Investissement dans la réduction des risques de catastrophe (RRC aux fins de la résilience	<ul style="list-style-type: none"> - Reboisement 	<ul style="list-style-type: none"> - Plaidoyers auprès des services techniques appropriés pour l'évaluation de la dégradation des écosystèmes et la détermination des espèces de reboisement adaptées - Acquisition des plants de reboisement - Réalisation de plantations et entretien
	<ul style="list-style-type: none"> - Maitrise de l'eau à travers la construction des retenues, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> - Plaidoyers auprès des autorités locales pour la réalisation de retenues d'eau
	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse des coûts-bénéfices des RRC 	<ul style="list-style-type: none"> - Comparer les coûts des investissements en résilience avec les coûts potentiels des catastrophes évitées
	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de Bassin de collecte des eaux de ruissellement 	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser et diffuser des films documentaires
	<ul style="list-style-type: none"> - Reboisement 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser au reboisement massif
Renforcement de l'état de préparation aux catastrophes	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les capacités des institutions locales de GIRIS 	<ul style="list-style-type: none"> - Information, Sensibilisation, formation des acteurs locaux, - Equipements, financement
	<ul style="list-style-type: none"> - Exercices de simulations des situations de catastrophe 	<ul style="list-style-type: none"> - Atelier de sensibilisation des acteurs sur les mesures de prévention et comportements à adopter en cas de catastrophe - Réalisation d'au moins une simulation par an avec les acteurs
	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation des savoirs endogènes 	<ul style="list-style-type: none"> - Éducation environnementale dans les ménages, écoles et centres d'apprentissage
	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de banque de céréales 	<ul style="list-style-type: none"> - Publication des bulletins d'alertes sur la sécurité alimentaire
	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'une coordination et collaboration entre les divers acteurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Promotion de la collaboration entre les autorités locales, nationales et internationales

3.3.3. Opportunités pour dynamiser l'implication des communautés

En termes d'opportunités pour la mise à l'échelle des bonnes pratiques, une quinzaine d'opportunités sont à saisir pour contribuer à la dissémination et au déploiement des bonnes pratiques retenues (Tableau 7). Ces opportunités concernent la capitalisation de bonnes pratiques comme le répertoire des

bonnes pratiques de GDT, le renforcement de la contribution des acteurs locaux (y compris de média), l'intégration des savoirs endogènes et des acteurs locaux, les mécanismes transfrontières du BV tels que le CTGS Ghana-Burkina, le CTGEN, les CTC-GIRE, les dispositifs d'alerte précoce, les réseaux sociaux et radios locales en pleine expansion, l'intérêt des PTF et ONG pour la gestion des RC et les potentialités grandissantes de partenariats publics-privés.

Tableau 7 : Opportunité de consolidation et de mise à l'échelle des bonnes pratiques proposées pour l'amélioration de la réduction des risques de catastrophes et d'adaptation aux changements climatiques à travers une implication effective des communautés dans le bassin de la Volta

Dimensions du cadre de Sendai	Bonnes pratiques	Opportunités de consolidation et de mise à l'échelle des bonnes pratiques retenues et revues
Compréhension des risques de catastrophe	- Connaissance et repères endogènes déjà existants dans les pays	- Existence des personnes ressources qui détiennent des savoirs ancestraux à consolider pour une meilleure connaissance et compréhension des risques de catastrophes.
	- Développement des compétences en collecte et traitement des données imageries satellitaires	- Opportunités de renforcement des capacités des acteurs auprès des PTFs
	- Renforcement des capacités des professionnels(les) des médias	- Outils et canaux de communications existants sur les risques et les mesures de gestion - Cadres d'appui des PTFs pour le renforcement des médias sur la communication et la diffusion des informations sur les risques.
	- Promotion et valorisation des savoirs endogènes (croyances, perceptions, indicateurs locaux)	- Existence des radios locales, des leaders communautaires, les réseaux sociaux
	- Existence des plans de contingence	- Existence des comités locaux
	- Existence de Balises de mesure de niveau d'eau et délimitation des plus hautes eaux	- Existence des comités locaux
	- Approche multi-aléas	- Meilleure connaissance de la cartographie des risques et les stratégies de gestion
Renforcement de la gouvernance des RIS et l'ACC	- Participation communautaire	- Existence de plans et stratégies en faveur de l'implication des communautés, de la femme et du genre
	- Synergie d'action entre les structures	- Existence des mécanismes transfrontières du BV tels que le CTGS Ghana-Burkina, le CTGEN les CTC-GIRE - Les plateformes de gestion des RRC
	- Accorder plus de priorité dans la budgétisation des RRC	- Existence de plateformes intersectorielles de RRC - Tutelle présidentielle de certaines plateformes de RRC - Existence de fonds pour les catastrophes dans certains pays et au niveau régional
	- Existence du Comité de gestion des RRC	- Accompagnement des PTF et des ONG

Dimensions du cadre de Sendai	Bonnes pratiques	Opportunités de consolidation et de mise à l'échelle des bonnes pratiques retenues et revues
	<ul style="list-style-type: none"> - Les acteurs dans la chaîne de gestion des catastrophes sont formés 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de projets et programmes de gestion des RC
	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'un groupe WhatsApp d'échange d'information sur les RC 	<ul style="list-style-type: none"> - La majeure partie des acteurs disposent de téléphones et bonne couverture de réseaux
Investissement dans la RRC aux fins de la résilience	<ul style="list-style-type: none"> - Reboisement 	<ul style="list-style-type: none"> - Appui de la Direction Générale des Eaux et Forêts - Existence des mécanismes de financement du climat (Fonds d'adaptation - FA, Fonds Vert pour le Climat - FVC)
	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise de l'eau à travers la construction des retenues, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> - Projets/programmes d'investissements dans les infrastructures hydrauliques communautaire
	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse des coûts-bénéfices des RRC 	<ul style="list-style-type: none"> - Mécanismes d'évaluation des besoins post-catastrophes (PDNA)
	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de Bassin de collecte des eaux de ruissellement 	<ul style="list-style-type: none"> - Programmation des activités RRC -ACC dans les plans locaux
	<ul style="list-style-type: none"> - Reboisement 	<ul style="list-style-type: none"> - Semaine de l'environnement
Renforcement de l'état de préparation aux catastrophes	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les capacités des institutions locales de GIRIS 	<ul style="list-style-type: none"> - Création de Projets et programmes et d'emploi en rapport avec la GIRIS et l'ACC au niveau local - Existence et implication des PTFs dans la RRC (Croix Rouge, Médecin sans frontière, Plan international, CARE International, ...) - Existence des agences de protection civile
	<ul style="list-style-type: none"> - Exercices de simulations des situations de catastrophe 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des comités locaux
	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation des savoirs endogènes 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de rapports nationaux sur la GDT
	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de banque de céréales 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de SAP sécurité alimentaire
	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'une coordination et collaboration entre les divers acteurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Les conventions et accords entre parties prenantes.

4. Cadre d'action

L'élaboration du Cadre d'action est axée sur l'identification des problèmes majeurs et des défis de l'implication effective des communautés, la définition des orientations et des actions stratégiques assorties des stratégies de financement et de suivi de la mise en œuvre du plan.

4.1. Problèmes majeurs et défis d'implication des communautés

Le diagnostic effectué permet de relever les problématiques majeures ainsi que les défis sous-jacents qui se dégagent pour l'élaboration d'un plan d'actions fiable et pertinent pour une implication effective des communautés dans la RRC et l'ACC dans le bassin de la Volta.

Les trois (03) problématiques majeures qui se dégagent de l'analyse diagnostique de l'implication des communautés dans RRC et l'ACC se présentent comme suit :

- le manque de connaissances adaptées au niveau local pour booster l'engagement des communautés pour une RRC effective ;
- le faible développement institutionnel et stratégique pour une gestion effective des RIS et l'ACC au niveau local ;
- le manque de capacités techniques adaptées des communautés sur la prévision et la préparation aux RC.

4.1.1. Manque de connaissances adaptées au niveau local pour booster l'engagement des communautés pour une RRC effective

La sous-exploitation des connaissances endogènes est l'une des préoccupations majeures soulignée par les acteurs en général. Les retours d'expériences des initiatives pilotes VFDM et les échanges aux niveaux local, national et régional ont permis de cerner les problèmes de connaissances peu adaptées qui sont des freins à une gestion efficace des RC. En fait, il est apparu avec les consultations locales que beaucoup de pratiques endogènes existent dans la prévision et l'alerte aux inondations et à la sécheresse ainsi que dans la RRC et l'ACC ; mais qui sont très peu ou pas exploitées. De plus les méthodes dites modernes de prévision et de gestion des RC ne sont pas toujours directement et facilement accessibles aux communautés du fait de leur mauvaise adaptation à leur système de référence, de pensée et de perception. Bien des efforts sont attendus quant à la forme ou le langage de dissémination des messages d'alerte sur les risques. Les dispositions de météo locale ne sont pas toujours comprises par les communautés.

4.1.2. Faible développement institutionnel et stratégique pour une gestion effective des RIS et l'ACC au niveau local

Les initiatives pilotes du projet VFDM sur la RRC constituent une des expériences inédites dans la gestion intégrée des RIS dans la sous-région. Elles ont permis de mettre en place des comités de gestion communautaires des RC. Force est de se rendre compte que de telles institutions dédiées spécifiquement à la gestion des RC ne sont pas légion devant l'amplification des RC aggravée par les CC. En outre, les quelques-unes de ces structures communautaires spécifiques ou apparentées qui existent au niveau local, fonctionnent difficilement pour assurer un rôle déterminant dans la RRC et l'ACC. Aussi déplore-t-on le non déploiement ou le faible fonctionnement des plateformes de RRC au niveau local tout au moins dans certains pays. Au-delà de cette faiblesse, les plateformes existantes sont confrontées, quoiqu'à l'instar des plateformes supra mais plus gravement, aux problèmes de manque de ressources organisationnelles et opérationnelles.

Les plans de contingences locaux ou communaux sont des outils stratégiques de planification de la RRC. Ils sont en principe élaborés et mis à jour chaque année en prévision des catastrophes potentiels de chaque localité. Il se révèle que les plans de contingence ne sont pas toujours renouvelés ou le sont en retard ; ce qui est préjudiciable à la préparation et à la réponse efficaces en cas de catastrophe. Il est donc important que ces instruments soient régulièrement actualisés.

La question du financement reste évidemment un problème fondamental qui limite les efforts de développement et de fonctionnement des institutions. Elle reste transversale dans l'opérationnalisation de toutes les politiques et stratégies de RRC et d'ACC. Il convient de souligner que le problème de financement est vu sous deux angles majeurs à savoir i) la part du financement de l'Etat qui est jugée insuffisante et ii) les capacités faibles de mobilisation de financement par les institutions elles-mêmes, particulièrement les institutions locales.

4.1.3. Manque de capacités techniques adaptées des communautés sur la prévision et la préparation aux RC

Les retours d'expériences ont fait ressortir à toutes les échelles le manque de capacités techniques des acteurs pour assurer une RRC efficace et une adaptation convenable à la sécurisation des personnes, des biens et des activités socioéconomiques. Cette situation est alarmante au niveau local où la résilience aux RC appelle le développement de capacités appropriées. Au-delà de l'acquisition des connaissances de compréhension des RC mentionnées plus haut, les trois phases de préparation, de réponse et de récupération exigent des procédures, des pratiques et des compétences capables de permettre la réduction des risques et des conséquences qui y sont liées. Qu'il s'agisse des inondations ou de la sécheresse ou de toute autre catastrophe, cette démarche en trois phases nécessite d'être appliquée³.

La préparation exige la mise en place d'institutions communautaires de gestion des inondations et de la sécheresse (e.g. comité de gestion, comité ad hoc d'intervention), y inclus toute autre catastrophe, une planification de la gestion des RC potentiels et selon le besoin des initiatives de prévention. Le faible développement de structures communautaires pénalise donc fortement l'effectivité de la GIRIS dans le bassin, tout comme le non-renouvellement ou l'absence de plans de contingence local. Les faibles capacités des acteurs notifiées au cours du processus sur le retour d'expériences sur l'appropriation des textes et stratégies ainsi que pour la mise en œuvre des mesures de RRC est bien entendu un frein pour une préparation efficace.

La réponse est la réaction à l'avènement de la catastrophe et concerne notamment l'appréciation de la situation (y compris les dégâts et les dommages), la protection et le secours des personnes et des biens (y compris les abris et la prise en charge immédiate). Elle appelle des comportements, des timings appropriés, la mise en œuvre du plan établi et la mobilisation du réseau de soutien prévu. Malheureusement, la réponse aux catastrophes reste encore peu huilée dans les interventions faisant ressortir le manque de capacités techniques à toutes les échelles des acteurs et plus prononcée au niveau communautaire. Les acteurs soulignent notamment le manque d'exercices de simulation et la mauvaise préparation en général.

La récupération souffre elle-même de la mauvaise préparation avec comme toile de fond le manque de ressources financières aussi bien pour la préparation que pour le relèvement post-catastrophe. La restauration des services essentiels, la réhabilitation physique et psychologique des personnes, la reconstruction des biens et infrastructures ainsi que la capitalisation des expériences de RRC vécues sont du ressort de cette phase. Dans le bassin de la Volta, les acteurs ont mis l'accent sur la capitalisation systématique des retours d'expériences en vue de renforcer la résilience communautaire aux RC.

Les principaux défis qui sont sous-jacents aux problèmes majeurs ci-dessus examinés et qui seront relevés à court et à moyens termes sont résumés dans le Tableau 8.

³ Manuel sur la gestion à base communautaire des inondations et de la sécheresse dans le bassin de la Volta, projet VFDM, 2022

Tableau 8 : Problèmes majeurs et défis de l'implication effective des communautés dans la réduction des risques de catastrophe et l'adaptation aux changements climatiques

Problèmes majeurs	Défis et enjeux majeurs
Manque de connaissances adaptées au niveau local pour booster l'engagement des communautés pour une RRC effective	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Prise en compte des pratiques endogènes dans le renforcement de la prévision ainsi que dans l'adaptation aux inondations et à la sécheresse pour un engagement plus effectif des communautés dans la RRC ❖ Développement de connaissances et de la prévision plus adaptées sur les RIS pour les communautés locales ❖ Développement et appropriation par les communautés de la météorologie locale
Faible développement institutionnel et stratégique pour une gestion effective des RIS et l'ACC au niveau local	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Promotion d'institutions communautaires dédiées à la gestion des RC et des CC ❖ Renforcement du déploiement des plateformes RRC au niveau local ❖ Actualisation régulière et à temps des plans de contingence locaux ❖ Financement approprié de la RRC
Manque de capacités techniques adaptées des communautés sur la prévision et la préparation aux RC	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appropriation des textes et stratégies par les communautés et tous les acteurs de la chaîne d'appui à la base ❖ Développement de capacités techniques (GDT, GIRE, CC, sauvetage & secours, etc ;) applicables au niveau local ❖ Vulgarisation et applications régulières des exercices de simulation dans le sauvetage et le secours d'urgence ❖ Capitalisation systématique des retours d'expériences

4.2. Orientations stratégiques de dynamisation de l'implication des communautés

4.2.1. Changements attendus

Les changements attendus par les communautés et les acteurs sont d'ordres stratégique, institutionnel, opérationnel et financier. Ils sont résumés ci-après pour chacun des ordres.

Au niveau stratégique

- Renforcement de la réglementation locale de RRC
- Elaboration/actualisation régulière des plans de contingence locaux
- Instauration/organisation de pourparlers réguliers entre niveau local et niveau législatif pour le développement stratégique de le RRC

Au niveau institutionnel

- Existence de plateforme fonctionnelle de RRC au sein de toutes les collectivités territoriales
- Existence de comités de gestion communautaire fonctionnels pour la lutte contre les inondations et la sécheresse au niveau local de base dans tout le BV
- Développement de synergies d'interventions entre les acteurs / Gestion intersectorielle de la RRC et des CC

Au niveau opérationnel

- Les savoirs endogènes sont intégrés dans la stratégie de RRC

- Les retours d'expériences sur la RRC et l'ACC sont capitalisés pour renforcer interventions et les stratégies
- Les communautés sont préparées pour répondre efficacement aux catastrophes potentielles ainsi que pour la récupération post catastrophe
- Les acteurs de la RRC et de l'ACC sont outillés pour accompagner efficacement les communautés dans la RRC et l'ACC

Au niveau financier

- Les Etats et les communes du bassin de la Volta se dotent de provisions appropriées pour la préparation, la réponse et la récupération dans la RRC
- Les institutions communautaires et locales sont capables de mobiliser des ressources financières et matérielles pour leurs efforts de RRC et d'ACC

4.2.2. Axes stratégiques de dynamisation de l'implication des communautés

La corrélation faite entre les problèmes majeurs identifiés et les principaux défis à relever permet de distinguer trois (03) grands axes de renforcement de l'implication des communautés pour une RRC effective et d'ACC (Tableau 9).

Tableau 9 : Axes stratégiques en lien avec les défis de dynamisation de l'implication des communautés dans la gestion des risques de catastrophe et l'adaptation aux changements climatiques

Problèmes majeures	Défis sous-jacents	Axes stratégiques
Manque de connaissances adaptées au niveau local pour booster l'engagement des communautés pour une RRC effective	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Prise en compte des pratiques endogènes dans le renforcement de la prévision ainsi que dans l'adaptation aux inondations et à la sécheresse pour un engagement plus effectif des communautés dans la RRC ❖ Développement de connaissances et de la prévision plus adaptées sur les RIS pour les communautés locales ❖ Développement et appropriation par les communautés de la météorologie locale 	Renforcement des connaissances des communautés et des acteurs sur les RIS pour une RRC et l'ACC efficaces au niveau communautaire
Faible développement institutionnel et stratégique pour une gestion effective des RIS et l'ACC au niveau local	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Promotion d'institutions communautaires dédiées à la gestion des RC et des CC ❖ Renforcement du déploiement des plateformes RRC au niveau local ❖ Actualisation régulière et à temps des plans de contingence locaux ❖ Financement approprié de la RRC 	Promotion des institutions communautaires et locales pour une implication effective gage d'une gestion efficiente des RIS et de l'ACC
Manque de capacités techniques adaptées des communautés sur la prévision et la préparation aux RC	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appropriation des textes et stratégies par les communautés et tous les acteurs de la chaîne d'appui à la base ❖ Développement de capacités techniques (GDT, GIRE, CC, sauvetage & secours, etc ;) applicables au niveau local ❖ Vulgarisation et applications régulières des exercices de simulation dans le sauvetage et le secours d'urgence 	Capacitation des communautés et des acteurs de gestion pour la préparation, la réponse et la récupération effectives des communautés face aux RIS et autres catastrophes

Problèmes majeures	Défis sous-jacents	Axes stratégiques
	❖ Capitalisation systématique des retours d'expériences	

Les trois (03) grands axes stratégiques d'intervention pour une implication effective des communautés dans la RRC et l'ACC sont les suivants.

- **Axe 1** : Renforcement des connaissances des communautés et des acteurs sur les RIS pour une RRC et l'ACC efficaces au niveau communautaire ;
- **Axe 2** : Promotion des institutions communautaires et locales pour une implication effective gage d'une gestion efficiente des RIS et de l'ACC ;
- **Axe 3** : Capacitation des communautés et des acteurs de gestion pour la préparation, la réponse et la récupération effectives des communautés face aux RIS et autres catastrophes.

4.2.3. Des orientations stratégiques à la formulation des objectifs et des actions prioritaires

Sur la base des actions stratégiques identifiées, l'objectif global et les objectifs spécifiques, ainsi que les actions prioritaires et les activités de leur mise en œuvre sont formulés.

Objectif global

L'objectif global du Cadre d'action est de dynamiser l'implication des communautés en vue d'assurer une réduction des risques de catastrophe et l'ACC efficaces dans le BV.

Il s'agit à travers la mise en œuvre de ce plan d'actions de lever les goulots d'étranglement pour une implication effective des communautés dans la RRC et l'ACC. Ceci appelle le renforcement de capacités institutionnelles et opérationnelles, y inclus stratégiques, au niveau communautaire et local, ainsi que des acteurs au niveau supra local pour impulser une dynamique d'actions capables de garantir une RRC et l'ACC durables.

Objectifs spécifiques

Conformément aux trois axes stratégiques définis, trois objectifs stratégiques sont poursuivis ainsi que suit :

- renforcer les connaissances des communautés et des acteurs sur les RIS pour une RRC et l'ACC efficaces au niveau communautaire ;
- assurer le développement des institutions communautaires et locales pour une gestion efficiente des RIS et l'ACC ;
- améliorer les capacités de préparation, de réponse et de récupération des communautés pour une réduction effective des RIS

Actions prioritaires et activités

La dynamisation de l'implication des communautés pour une RRC et l'ACC effectives dans le bassin de la Volta, le processus des consultations locales, nationales et régional à partir des retours d'expériences du projet VFDM a permis de faire ressortir dix actions prioritaires et vingt-sept activités.

Les dix (10) actions prioritaires identifiées sont ainsi que suit :

- valorisation des savoirs endogènes ;
- développement de techniques communautaires d'évaluation des RIS ;
- renforcement de capacités des communautés et acteurs locaux pour une mise en œuvre effective des dispositions légales RRC ;
- opérationnalisation des structures locales de GIRIS et d'ACC ;
- renforcement de la collaboration entre les acteurs de RRC y inclus d'ACC ;
- amélioration des investissements au profit de la RRC et l'ACC effectives au niveau local ;
- développement de la communication adaptée et efficace pour une RRC effective au niveau communautaire ;
- IEC pour un enrôlement effectif des communautés dans la préparation, la réponse et la récupération contre les RC ;
- réalisation des infrastructures résilientes ;
- capitalisation des expériences de RRC au niveau local dans le bassin de la Volta.

Les actions prioritaires sont présentées dans le Tableau 10 avec une liste des activités ciblées et des acteurs potentiels capables d'impulser le changement, en fonction des axes stratégiques et des objectifs spécifiques.

Tableau 10 : Actions prioritaires, activités ciblées et acteurs potentiels de mise en œuvre en fonction des axes stratégiques et des objectifs spécifiques

Axe 1 : Renforcement des connaissances des communautés et des acteurs sur les RIS pour une RRC et l'ACC efficaces au niveau communautaire

Objectif spécifique 1 : Renforcer les connaissances des communautés et des acteurs sur les RIS pour une RRC et l'ACC efficaces au niveau communautaire

Acteurs de changement : Institutions communautaires, acteurs d'intermédiation sociale (PNE, ONGs), Plateformes de réduction des RC et d'ACC, institutions étatiques hydrométéorologiques, Universités & institutions de recherche

Actions prioritaires

A1.1 : Valorisation des savoirs endogènes

Elaboration d'un répertoire accessible à la communauté des pratiques résilientes existantes de RRC ; Mettre en place un dispositif de reconnaissance/récompense des détenteurs de savoirs endogènes ; Développement d'un processus endogène d'évaluation des RIS à l'échelle du bassin de la Volta

A1.2 : Développement de techniques communautaires d'évaluation des RIS

Développement de techniques communautaires d'évaluation des risques d'inondations tenant compte du genre et adapté à l'environnement ; Développement de techniques communautaires d'évaluation des risques de sécheresse tenant compte du genre et adapté à l'environnement

Axe 2 : Promotion des institutions communautaires et locales pour une implication effective gage d'une gestion efficace des RIS et de l'ACC

Objectif spécifique 2 : Assurer le développement des institutions communautaires et locales pour une gestion

efficace des RIS et de l'ACC

Acteurs de changement : Institutions communautaires/locales, acteurs d'intermédiation sociale (PNE, ONGs), Plateformes de réduction des RC et d'ACC, institutions étatiques hydrométéorologiques

Actions prioritaires

A2.1 : Renforcement de capacités des communautés et acteurs locaux pour une mise en œuvre effective des dispositions légales RRC

Vulgarisation des dispositions politico juridiques et stratégiques ; Elaboration d'arrêtés communaux de GRIS ; Actualisation des plans de contingence locaux du BV

A2.2 : Opérationnalisation des structures locales de GIRIS et d'ACC

Formalisation des Comités de gestion communautaire des RIS ; Renforcement/mise en place des Plateformes de RRC et d'ACC

A2.3 : Renforcement de la collaboration entre les acteurs de RRC y inclus d'ACC

Elaboration d'une directive d'implication des communautés à toutes les étapes de RRC dans le bassin de la Volta ; Organisation des ateliers de partage entre les acteurs de RRC et d'ACC ;

A2.4 : Amélioration des investissements au profit de la RRC et l'ACC effectives au niveau local

Plaidoyers pour la mobilisation des ressources (Volet infrastructure, Volet sécurité publique et administration, volet service social et services et volet économique) ; Renforcement de capacités des institutions locales de RRC dans la mobilisation financière

Axe 3 : Capacitation des communautés et des acteurs de gestion pour la préparation, la réponse et la récupération effectives des communautés face aux RIS

Objectif spécifique 3 : Améliorer les capacités de préparation, de réponse et de récupération des communautés pour une réduction effective des RIS

Acteurs de changement : Institutions communautaires/locales, acteurs d'intermédiation sociale (PNE, ONGs), Plateformes de réduction des RC et d'ACC, institutions étatiques de protection civile et hydrométéorologiques, les sapeurs-pompiers

Actions prioritaires

A3.1 : Développement de la communication adaptée et efficace pour une RRC effective au niveau communautaire

Sensibilisation de masse (théâtre, débats, films, documentaires) sur les RIS ; Renforcement des Radio communautaires au profit de la communication sur les RC ;

A3.2 : IEC pour un enrôlement effectif des communautés dans la préparation, la réponse et la récupération contre les RC

Education environnementale dans les ménages, écoles et centres d'apprentissage ; Vulgarisation, formation et simulation des plans de contingence ; Renforcement des capacités des services étatiques et non étatique dans les domaines spécifiques en termes de préparation et de reconstruction ; Formations des communautés, des femmes et des jeunes sur la RRC ; Organisation périodique des exercices de simulations genre sensible

A3.3 : Réalisation des infrastructures résilientes

Prise en compte des études d'impact environnemental ; Réalisation d'infrastructures à bas carbone ; Installation de balises communautaires pour la prévention et l'alerte pour les risques d'inondation

A3.4 : Capitalisation des expériences de RRC au niveau local dans le bassin de la Volta

Tenue régulière des Retex à tous les niveaux ; Réalisation des documents de capitalisation ; Diffusion des bonnes pratiques

4.2.4. Cadre logique simplifié

Les activités programmées sont présentées dans le Tableau 11 représentant le cadre logique du plan d'actions. Il présente les activités selon les actions prioritaires et les objectifs spécifiques en indiquant la période de mise en œuvre et les acteurs responsables.

Tableau 11 : Cadre logique simplifié

N°	Actions prioritaires	Activités	Période			Structures responsables	Structures associées
			CT	MT	LT		
Axe 1 : Renforcement des connaissances des communautés et des acteurs sur les RIS pour une RRC et l'ACC efficaces au niveau communautaire							
Objectif spécifique 1 : Renforcer les connaissances des communautés et des acteurs sur les RIS pour une RRC et l'ACC efficaces au niveau communautaire							
1.1	Valorisation des savoirs endogènes	Elaboration d'un répertoire accessible à la communauté des pratiques résilientes existantes de RRC	X	X		- Agence de protection civile - ABV	- CROIX ROUGE - Collectivités locales - Universités et Centres de Recherche - OSC
		Mettre en place un dispositif de reconnaissance/récompense des détenteurs de savoirs endogènes	X			- ABV	- Agence de protection civile - OSC
		Développement d'un processus d'évaluation endogène des RIS à l'échelle du bassin de la Volta	X			- ABV	- Agence de protection civile - Ministères en charge de l'eau, de l'agriculture et de l'environnement -
1.2	Développement de techniques communautaires d'évaluation des RIS	Développement de techniques communautaires d'évaluation des risques d'inondations/de sécheresse tenant compte du genre et adaptées à l'environnement	X			- ABV	- Agence de protection civile - Ministères en charge de l'eau, de l'agriculture et de l'environnement - OSC
		Réalisation de posters et d'affiches	X			- ABV - GWP-AO	- Agence de protection civile - Ministères en charge de l'eau, de l'agriculture et de l'environnement - OSC
- Axe 2 : Promotion des institutions communautaires et locales pour une implication effective gage d'une gestion efficace des RIS et de l'ACC							
- Objectif spécifique 2 : Assurer le développement des institutions communautaires et locales pour une gestion efficiente des RIS et l'ACC							

N°	Actions prioritaires	Activités	Période			Structures responsables	Structures associées
			CT	MT	LT		
2.1	Renforcement de capacités des communautés et acteurs locaux pour une mise en œuvre effective des dispositions légales RRC	Vulgarisation des dispositions politico juridiques et stratégique	X			- ABV - Agence de protection civile	- Ministères en charge de l'eau et de l'environnement - Institutions régionales (GWP/AO, ABV, etc.) - PNE - OSC
		Elaboration d'arrêtés communaux de GRIS	X	X		- Maire/Collectivités territoriales	- Agence de protection sociale Comités de développement à la base - OSC
		Actualisation des plans de contingence locaux du BV (et leur mise au point là où ils n'existent pas encore)	X	X	X	- Collectivités locales	- Agence de protection civile - Comités de développement à la base - OSC - Forces de défense et de sécurité - SDE-service déconcentrés de l'administration - Etat, plateforme - OSC - PTF
2.2	Opérationnalisation des structures locales de GIRIS et d'ACC	Formalisation des Comités de gestion communautaire des RIS	X	X		- Agence de protection civile	- Maire/Collectivités territoriales - Comités de développement à la base - OSC
		Renforcement/mise en place des Plateformes de RRC et d'ACC	X			- Agence de protection civile	- Ministère en charge de la protection civile - Comités de développement à la base - Maire/Collectivités territoriales - OSC

N°	Actions prioritaires	Activités	Période			Structures responsables	Structures associées
			CT	MT	LT		
2.3	Renforcement de la collaboration entre les acteurs de RRC y inclus d'ACC	Elaboration d'une directive d'implication des communautés à toutes les étapes de RRC dans le bassin de la Volta	X	X		- ABV	- Ministère en charge de la protection civile, de l'eau et de l'environnement - Autorités locales et décentralisées/déconcentrées - OSC
		Organisation des ateliers de partage entre les acteurs de RRC et d'ACC (communauté des pratiques CRT)	X	X	X	- ABV	- Ministères en charge de l'eau, de l'agriculture et de l'environnement - Agence de protection civile - OSC - Croix Rouge - GWP-AO
		Conduite de recherche développement pour identifier les meilleurs modèles de gouvernance	X	X	X	- ABV - GWP-AO	- Universités - Structures de recherche - Agence de protection civile
2.4	Amélioration des investissements au profit de la RRC et l'ACC effectives au niveau local	Plaidoyers pour la mobilisation des ressources (Volet infrastructure, Volet sécurité publique et administration, volet service social et services et volet économique)	X	X		- ABV - GWP-AO -	- Ministères en charge de l'eau, de l'environnement - Institutions humanitaires - PNE - OSC - Collectivités locales - Autorités locales et décentralisées/déconcentrées -
		Renforcement de capacités des institutions locales de RRC dans la mobilisation financière	X	X		- PNE et Société Civile	- Ministères en charge de l'eau, de l'environnement, finance - Institutions humanitaires - Collectivités locales - Autorités locales et décentralisées/déconcentrées - PNE - OSC -

N°	Actions prioritaires	Activités	Période			Structures responsables	Structures associées
			CT	MT	LT		
- Axe 3 : Capacitation des communautés et des acteurs de gestion pour la préparation, la réponse et la récupération effectives des communautés face aux RIS							
- Objectif spécifique 3 : Améliorer les capacités de préparation, de réponse et de récupération des communautés pour une réduction effective des RIS							
3.1	Développement de la communication adaptée et efficace pour une RRC effective au niveau communautaire	Sensibilisation de masse (théâtre, débats, films, documentaires) sur les RIS	X	X		- Agence de protection civile	- PNE & OSC - CROIX ROUGE - Collectivités locales - Presse, télé, radio
		Renforcement des Radio communautaires au profit de la communication sur les RC	X	X		- Agence de protection civile	- CROIX ROUGE - Collectivités locales - Presse, TV, radio - PNE - OSC
3.2	IEC pour un enrôlement effectif des communautés dans la préparation, la réponse et la récupération contre les RC	Education environnementale dans les ménages, écoles et centres d'apprentissage	X	X	X	- Agence de protection civile	- Ministères en charge de l'eau, de l'environnement, de l'enseignement primaire-secondaire-supérieur, affaires sociales - PNE - OSC - CROIX ROUGE
		Vulgarisation, formation et simulation des plans de contingence	X	X	X	- Agence de protection civile	- CROIX ROUGE - Collectivités locales - Comités de développement à la base - OSC - Forces de défense et de sécurité - SDE-service déconcentrés de l'administration
		Renforcement des capacités des services étatiques et non étatique dans les domaines spécifiques en termes de préparation et de reconstruction	X			- Agence de protection civile	- Ministères en charge de l'eau, de l'agriculture et de l'environnement - Institutions régionales (GWP/AO, ABV, etc.) - CROIX ROUGE - Universités et Centres de Recherche

N°	Actions prioritaires	Activités	Période			Structures responsables	Structures associées
			CT	MT	LT		
		Formation des communautés, des femmes et des jeunes sur la RRC	X	X	X	- Agence de protection civile	- CROIX ROUGE - Collectivités locales - Comités de développement à la base - PNE - OSC - Forces de défense et de sécurité - SDE-service déconcentrés de l'administration
		Organisation périodique des exercices de simulations genre sensible	X	X	X	- Agence de protection sociale	- CROIX ROUGE - Collectivités locales - Comités de développement à la base - OSC - Forces de défense et de sécurité - SDE-service déconcentrés de l'administration
3.3	Réalisation des infrastructures résilientes	Prise en compte des études d'impact environnemental et social	X	X	X	- Etat & Collectivités décentralisées	- OSC - Communautés locales (CGCIS, CLE, etc.) - PTF
		Réalisation d'infrastructures à bas carbone (avec une faible émission de gaz à effet de serre)	X	X	X	- Etat & Collectivités décentralisées	- OSC - Communautés locales (CGCIS, CLE, etc.) - PTF -
		Installation de balises communautaires pour la prévention et l'alerte pour les risques d'inondation	X	X	X	- Etat & Collectivités décentralisées	- PNE - OSC - Communautés locales (CGCIS, CLE, etc.) - PTF

N°	Actions prioritaires	Activités	Période			Structures responsables	Structures associées
			CT	MT	LT		
3.4	Capitalisation des expériences de RRC au niveau local dans le bassin de la Volta	Tenue régulière des Retex à tous les niveaux				- Agence de protection civile	- Ministères en charge de l'eau et de l'agriculture - Collectivités décentralisées - Communautés locales (CGCIS, CLE, etc.) - PNE - OSC - PTF
		Réalisation des documents de capitalisation				- ABV - GWP-AO	- Agence de protection civile - Ministères en charge de l'eau et de l'agriculture - Collectivités décentralisées - Communautés locales (CGCIS, CLE, etc.) - PNE - OSC - PTF
		Diffusion des bonnes pratiques				- ABV - GWP-AO	- Agence de protection civile - Ministères en charge de l'eau et de l'agriculture - Collectivités décentralisées - Communautés locales (CGCIS, CLE, etc.) - PTF

4.2.5. Gouvernance et financement

Les actions communautaires planifiées nécessitent une organisation appropriée pour leur mise en œuvre et une stratégie de financement à chacune des échelles concernées.

Au niveau régional, l'organisation de la mise en œuvre des actions communautaires planifiées au sein du bassin de la Volta sera coordonnée par l'ABV que les pays ont mandaté pour leur coopération en vue de la valorisation rationnelle et durable des ressources en eau du fleuve Volta dans l'équité et pour le bien être des communautés partageant le BV. L'ABV à travers son mandat coordonnera les actions à l'échelle du bassin et accompagnera les Etats dans la mise en œuvre des actions communautaires planifiées. Pour accompagner les pays, l'ABV a besoin de prendre en compte les actions pour lesquelles elle est responsabilisée et d'étendre les sites pilotes par pays pour leur application dans le cadre du faire-faire pour passer la main aux pays pour la mise à l'échelle. Elle s'appuiera sur le GWP-AO pour les plaidoyers de mise à l'échelle des sites communautaires de RRC et d'ACC auprès des Etats du bassin.

Au niveau national, la mise en œuvre des actions communautaires sera coordonnée principalement par l'agence de protection civile ou toute structure nationale représentant la plateforme de RRC. L'appui de la Structure Focale Nationale (SFN) de l'ABV accompagnera les actions planifiées ainsi que d'autres structures nationales dont les objectifs concourent à la RRC. L'agence coordonnera notamment les actions relatives au renforcement de la réglementation sur la RRC et l'appui au renforcement du développement institutionnel de la RRC, ainsi que le renforcement des capacités des acteurs techniques sur la préparation, la réponse et la récupération à toutes les échelles nationales.

Au niveau local, la mise en œuvre des actions communautaires sera coordonnée par l'administration des collectivités locales (mairie ou sous-préfecture). Elle a un rôle capital à jouer dans la coordination de toutes les actions pour une implication effective des communautés dans la RRC et l'ACC. La coordination au niveau local implique notamment le renforcement des institutions locales en général et des communautés en particulier à travers leur mise en place et/ou leur renforcement fonctionnel opérationnel. Le renforcement institutionnel à travers le déploiement des comités de gestion communautaire dans les portions nationales du bassin de la Volta est la pierre angulaire de l'effectivité de la RRC dans le bassin. L'administration territoriale locale renforcera sa législation locale pour booster les actions des différentes phases de la RRC et accompagnera les différentes initiatives de renforcement de capacités des acteurs locaux et des communautés pour le renforcement de la préparation, de la réponse et de la récupération.

Pour réaliser les actions communautaires, il est nécessaire d'assurer le financement approprié. La mobilisation du financement reste donc le garant de la mise en œuvre des actions planifiées. Les stratégies de financement des différentes échelles sont proposées ci-après.

Au niveau régional, l'ABV élaborera un programme d'appui aux initiatives porteuses des actions planifiées. Le projet permettra de prendre en compte toute la gouvernance régionale proposée. Les composantes d'un tel programme incluront l'extension des sites pilotes de faire-faire, le renforcement de capacités des acteurs des pays pour une RRC efficace et l'accompagnement des pays dans le renforcement institutionnel et opérationnel des institutions locales et particulièrement des communautés.

Au niveau national, les directions techniques en charge de l'eau en partenariat avec l'agence de protection civile, les directions techniques en charge de l'agriculture et du climat et la société civile mettront en place un programme national pour la mise en œuvre des actions planifiées. Les composantes d'un tel programme incluront le renforcement de la législation sur la RRC, le développement institutionnel local et communautaire, et le renforcement de capacités des acteurs de la chaîne des actions du niveau national au niveau communautaire. Le renforcement de capacités inclura les plaidoyers pour le renforcement des fonds étatiques alloués à la RRC au profit notamment des Plans de travail Annuels Budgétisés (PTAB) de l'ANPC et des directions techniques concernées, et des plans de contingence. Le renforcement de la législation prendra en compte les dispositions ou mesures incitatives de financement étatique de la RRC

Au niveau local, l'accent sera mis sur le renforcement de capacités des acteurs locaux et communautaires pour la mobilisation de financement durable. Le financement durable implique le renforcement de la contribution locale à la RRC à travers leur prise en compte dans le plan budgétisé de développement local et la mobilisation de financement supra local. Les mesures incitatives de mobilisation financière sont à prendre en compte dans cette stratégie. Le renforcement de capacités de mobilisation financière permettra aux institutions locales et communautaires d'élaborer des projets de développement local orientés vers la RRC.

Le diagramme de gouvernance et de financement des actions prioritaires est présenté dans la Figure 7.

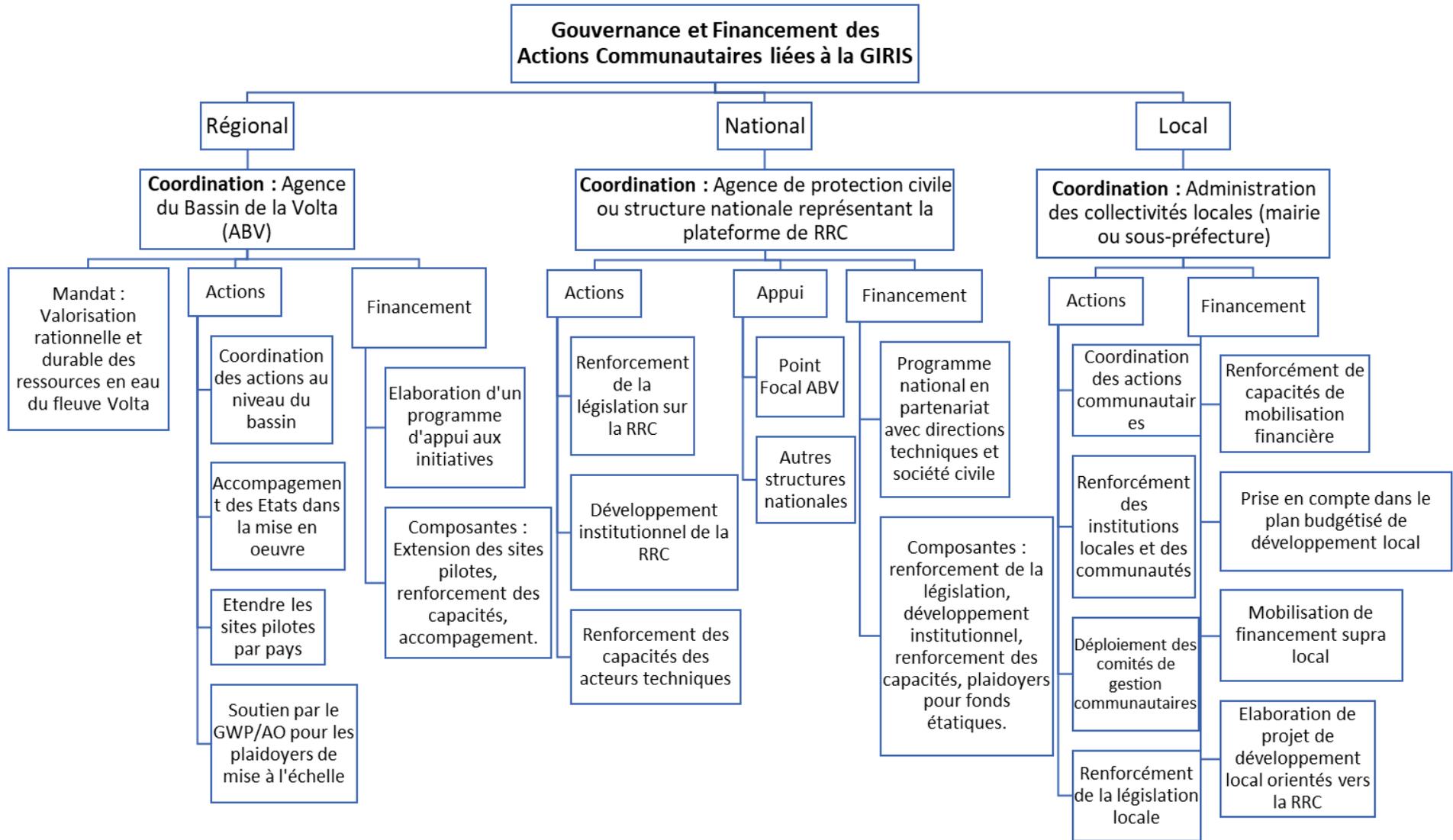


Figure 5 : Gouvernance et financement du Cadre d'actions de dynamisation de l'implication des communautés dans la réduction des risques de catastrophe et d'adaptation aux changements climatiques

4.2.6. Suivi-évaluation des actions communautaires de GIRIS

Le suivi-évaluation de la mise en œuvre du plan d'actions se fera à plusieurs échelles du niveau régional au niveau local (Figure 8). Il se fera suivant les dispositions de la charte de l'eau du BV et au sein des projets/programmes mis en place pour assurer l'implication effective des communautés du bassin.

La charte de l'eau du BV dispose du suivi-évaluation de la mise en œuvre des plans d'actions du bassin et conformément à ces dispositions, l'ABV ainsi que les Etats produisent des rapports périodiques. L'ABV veillera avec les Etats-parties à définir les indicateurs de suivi de l'implication des communautés dans la RRC et l'ACC aux fins de les intégrer au cadre global de rapportage sur le bassin. Ce cadre de suivi-évaluation assurera de façon durable le suivi de l'implication des communautés. Ces reportages de l'ABV et des Etats se baseront sur des évaluations de la mise en œuvre des actions de RRC et d'ACC au niveau communautaire, en l'occurrence sur les inondations et la sécheresse.

De façon spécifique pour l'implication effective des communautés, les projets/programmes aux niveaux régional, national et local intégreront dans leur planification un volet suivi-évaluation conformément à la durée de chacun des projets/programmes. Les projets/programmes définiront les indicateurs spécifiques de leurs évaluations. Ceux des pays seront définis avec l'appui de l'ABV à travers les points focaux nationaux. Une évaluation à mi-parcours et une évaluation finale seront prévues pour chacun des projets/programmes.

Les outils de suivi des indicateurs de la mise en œuvre des plans d'actions d'implication des communautés dans chaque projet/programme sont les rapports périodiques de projet, les rapports d'études et les rapports d'évaluation à mi-parcours et final des projets/programmes.

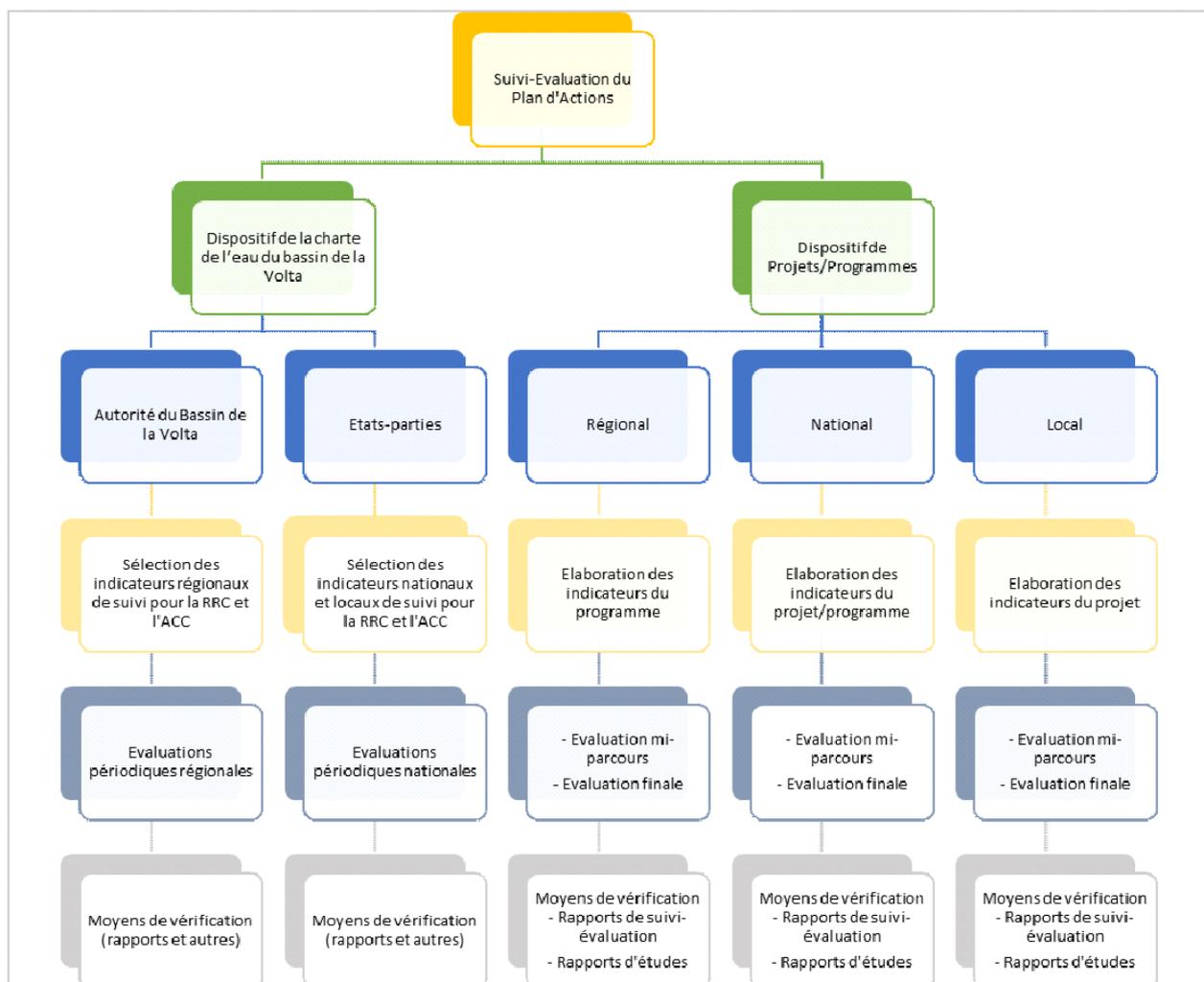


Figure 6: Dispositif de suivi-évaluation du Cadre d'actions de dynamisation de l'implication des communautés dans la réduction des risques de catastrophe et d'adaptation aux changements climatiques

Conclusion

Les processus de consultations locales autour des sites pilotes du projet VFDM et aux niveaux national et régional ont permis de faire un diagnostic approfondi des problèmes et contraintes liés à l'implication des communautés dans la RRC et l'ACC. Il s'est avéré que d'innombrables problèmes et contraintes entravent l'efficacité de la RRC et de l'ACC au niveau communautaire, qui est la fondation même d'une gestion intégrée et durable des inondations et de la sécheresse. Ces problèmes et contraintes, qui sont d'ordre réglementaire institutionnel et opérationnel, posent trois (03) défis majeurs relatifs à l'implication des communautés dans la RRC et l'ACC à savoir : (i) le manque de connaissances adaptées au niveau local pour booster l'engagement des communautés pour une RRC efficace, (ii) le faible développement institutionnel et stratégique pour une gestion des RIS et l'ACC efficaces au niveau local et (iii) le manque de capacités techniques adaptées des communautés sur la prévision et la préparation aux RC.

Pour relever ces défis liés à l'implication des communautés pour une RRC et l'ACC efficaces, trois axes prioritaires d'actions définis sont les suivants :

- Axe 1 : Renforcement des connaissances des communautés et des acteurs sur les RIS pour une RRC et l'ACC efficaces au niveau communautaire ;
- Axe 2 : Promotion des institutions communautaires et locales pour une implication effective gage d'une gestion efficace des RIS et l'ACC ;
- Axe 3 : Capacitation des communautés et des acteurs de gestion pour la préparation, la réponse et la récupération effectives des communautés face aux RIS et autres catastrophes.

Des actions ont été formulées de façon participative à travers les consultations locales, nationales et régionale à l'échelle du bassin de la Volta. Ces actions ont été affinées, complétées et priorisées suivant une approche down-top depuis les consultations sur les sites pilotes en passant par les niveaux communal, national et régional.

Au niveau communautaire, les actions retenues incluent notamment le renforcement des institutions communautaires spécifiques pour adresser spécifiquement les RIS avec les mesures d'accompagnement nécessaires en vue de garantir la RRC et l'ACC durables. Au niveau local, il s'agit notamment de renforcer la législation locale à travers la prise d'arrêtés au profit de la RRC et l'ACC, et l'appropriation des dispositions relatives à la RRC et l'ACC. Au niveau national, les actions visent à soutenir le niveau local à travers notamment le renforcement des capacités institutionnelles et sur la préparation, la réponse et la récupération, et l'implication effective des communautés dans les processus réglementaires et de mobilisation de financement au profit de la RRC et de l'ACC, ainsi que l'inclusion genre. Au niveau régional, les actions visent notamment le renforcement de capacités et l'accompagnement des Etats-parties pour une mise en œuvre effective du plan d'actions d'implication des communautés pour une RRC et l'ACC effectives.

Une stratégie de gouvernance et de mobilisation de financement a été élaborée pour soutenir l'implémentation des actions à toutes les échelles. La stratégie inclut notamment l'élaboration de projets/programmes aux niveaux régional, national et local pour mettre sur les rails les actions planifiées ainsi que la conduite de plaidoyers et de sensibilisation pour la mobilisation de financement à long terme.

Tout le processus sera soutenu par un dispositif de suivi-évaluation aux différentes échelles territoriales (local, national et régional) et dans le temps. Les projets/programmes seront dotés d'un mécanisme de suivi-évaluation calé sur leur terme tandis que le dispositif de suivi-évaluation de l'ABV et des Etats-parties assurera le suivi-évaluation à long terme.

Le Cadre d'Action est un outil qui porte un grand espoir pour le développement de la résilience durable des communautés aux RIC et d'ACC. Il mérite d'être mis en application aussitôt que possible pour assurer son efficacité pour une gestion intégrée et durable des inondations et de la sécheresse.

Références bibliographiques

ABV (2023) Plan d'Action pour une participation effective des femmes et des groupes vulnérables dans les processus de GIRI et de SAP-BEB-PC dans le bassin de la Volta.

ABV (2022). Evaluation des plans, des politiques et directives liées à la gestion à long terme des inondations et de la sécheresse dans le bassin de la Volta.

ABV (2022) Profil de risques des inondations et de la sécheresse dans le bassin de la Volta.

ABV (2022) Manuel de gestion Communautaire des inondations et de la sécheresse dans le bassin de la Volta.

ABV (2022) Cartes des risques des inondations et de la sécheresse dans le bassin de la Volta.

ABV (2021). Projet « Intégrer la gestion des inondations et des sécheresses et de l'alerte précoce pour l'adaptation au changement climatique dans le bassin de la Volta » Rapport de consultation nationale au Bénin. Partenaires OMM & GWP. 86 p.

ABV (2018) Charte de l'eau du bassin de la Volta. Version finale

ABV (2013). Analyse Diagnostique Transfrontalière du Bassin de la Volta (Document traduit en français). Rapport final.

ABV (2007) Convention portant Statut du fleuve Volta et création de l'Autorité du Bassin de la Volta.

ABV Stratégie de réduction et de gestion des risques d'inondation et de sécheresse dans le bassin de la Volta et plan d'action (2023-2030).

CEDEAO, Plan d'action pour la réduction des risques de catastrophes (2015-2030)

OMM (2018) Les résolutions du XVIIIème congrès de l'OMM.

ONU Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030

Programme d'action de l'Union Africaine (UA) pour la réduction des risques de catastrophes (2015-2030)

Programme d'Action Stratégique de l'ABV (2014)

UNEP-GEF Volta Project (2008). Etude sur l'établissement d'un système régional d'échange des données et informations relatives au bassin versant de la Volta au Bénin. UNEP/GEF/Volta/NR BENIN.1/2008.

UNEP-GEF Volta Project (2010). Analyse Diagnostique Transfrontalière du bassin versant de la Volta : Rapport National Bénin. UNEP/GEF/Volta/NR Benin 1/2010.

UNISDR (2009) Terminologie pour la prévention des risques de catastrophe ;39 p Variabilité climatique et analyse de séries pluviométriques de longue durée en Afrique de l'Ouest non sahélienne. C. R. Acad. Sci., Paris 325, Série IIa, 779-782.

Annexe 1 : Profil de risque des inondations

Les indicateurs d'impact des inondations considérés sont le nombre d'habitants impactés, la perte économique des zones bâties, la perte agricole (superficie des champs impactés), l'impact sur les pâturages, les infrastructures/installations critiques affectées, l'impact sur les ressources en eau et la production hydroélectrique, et l'impact sur les aires protégées (Voir figure ci-après).

Population affectée

Les impacts des inondations sur la population sont répartis dans presque toutes les régions du BV, avec une tendance d'aggravation générale en termes de population touchée par les inondations dans les conditions climatiques projetées. Le Nord du Ghana (régions de la Volta et de l'Est et des Savanes) et la majeure partie du Burkina Faso (au Nord) sont les plus affectés avec les nombres moyens de personnes touchées susceptibles de doubler chaque année. A l'échelle du BV, le nombre annuel de personnes touchées passe de près de 30 000 pour la situation actuelle à plus de 40 000 dans les conditions climatiques projetées, voire jusqu'à près de 80 000 en tenant compte des projections socio-économiques⁴.

Perte économique de la zone bâtie

Les pertes moyennes annuelles pour le secteur bâti, notamment le secteur résidentiel qui compte pour 50%, atteignent environ 25 millions USD chaque année dans les conditions climatiques actuelles. Le Ghana est le plus touché avec des valeurs de pertes annuelles moyennes (PAM) qui, dans les conditions climatiques projetées (modèle de référence), dépassent 4 millions USD⁵.

Perte de production agricole

Les inondations affectent les terres cultivées dans tout le BV et ces impacts s'aggravent avec une dégradation de près de 40% par rapport aux projections. Cette aggravation passe à 75% lorsqu'on considère une période de retour de 50 ans, pour laquelle on peut s'attendre à plus de 140 000 ha de terres cultivées affectées dans les conditions climatiques projetées (modèle de référence) contre environ 80 000 hectares dans les conditions climatiques actuelles⁶.

⁴ Profil de risque de catastrophe du bassin de la Volta (ABV, 2022)

⁵ Profil de risque de catastrophe du bassin de la Volta (ABV, 2022)

⁶ Profil de risque de catastrophe du bassin de la Volta (ABV, 2022)

Imp

act sur les pâturages

Les inondations affectent les pâturages dans tout le BV. La tendance est tout de même mitigée dans les conditions climatiques actuelles et pour les conditions climatiques projetées, montrant un effet peu significatif⁷. Cependant, en se concentrant sur une perte sur 50 ans, son impact augmente d'environ 30% lorsque l'on passe des conditions climatiques actuelles aux conditions climatiques projetées. L'impact le plus élevé est concentré dans la région de Mopti au Mali, à la fois dans les conditions climatiques actuelles et projetées.

Implications sur les infrastructures/installations critiques

Les impacts des inondations sur les infrastructures routières et les établissements de santé et d'éducation sont modérés dans le BV. L'impact sur les établissements de santé et d'éducation est d'environ 0,3% du stock global ; cependant, ils pourraient augmenter de 20% pour les établissements d'enseignement et de 70% pour les établissements de santé, par rapport aux conditions climatiques de référence projetées⁸.

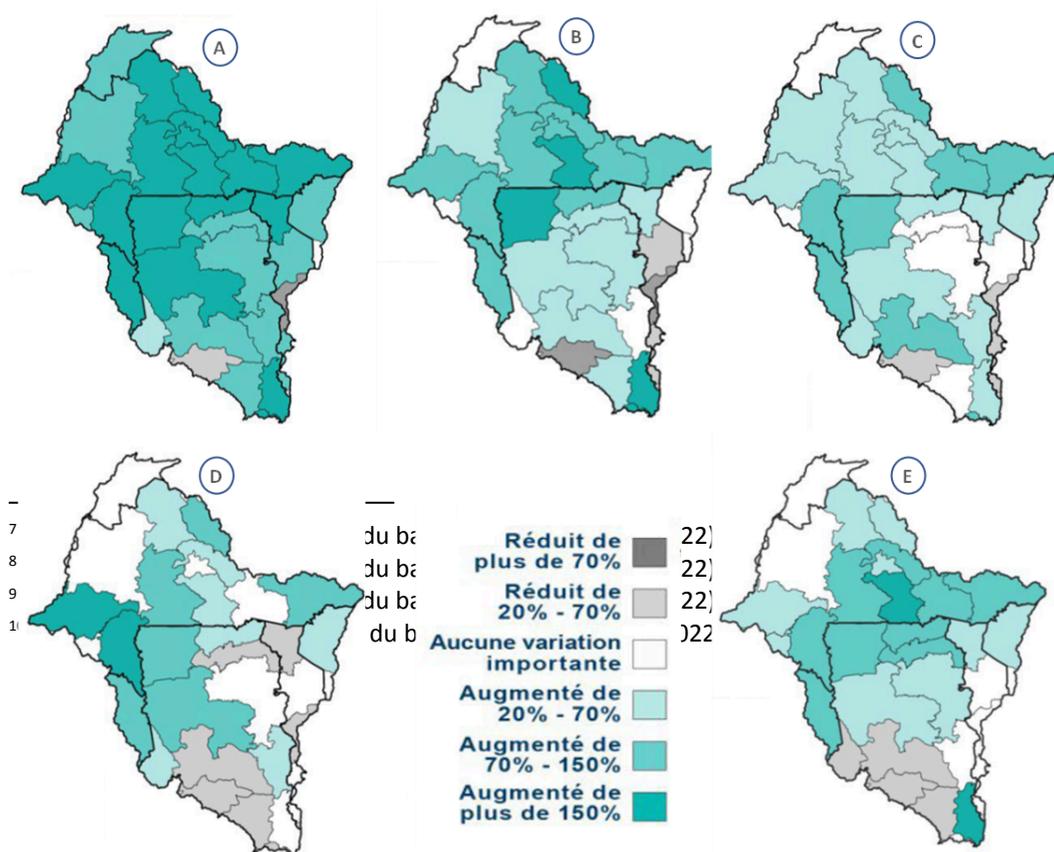
Implications sur les ressources e

n eau et la production hydroélectrique

Il est espéré l'accroissement de la disponibilité en eau dans les conditions climatiques projetées pour la période 2017-2100, notamment dans le Nord du bassin⁹. La variabilité climatique prévue conduira à une augmentation de l'ampleur et de la fréquence des inondations et mais aussi de la sécheresse quoiqu'une augmentation moyenne des débits fluviaux est attendue. Les années de précipitations faibles et abondantes seront plus fréquentes et s'alterneront. Les réservoirs d'eau ainsi que le potentiel hydroélectrique augmenteront dans toutes les périodes futures selon les projections. Vers 2030 et 2080, l'augmentation la plus importante concerne le réservoir de Kompienga (29% et 70%), alors que vers 2050 elle concerne le réservoir de Bui (41%). Cependant, les simulations indiquent également des années sèches récurrentes.

Impact sur les aires protégées

Les inondations sont susceptibles d'affecter la plupart des aires protégées dans les régions du Nord, cependant quelques régions du Ghana et du Togo montrent le comportement inverse. Si l'on considère une perte avec une période de retour de 50 ans, le nombre d'hectares susceptibles d'être inondés selon les projections a presque doublé par rapport aux conditions actuelles¹⁰.



Annexe 2 : Profil de risque de sécheresse

Les indicateurs d'impacts considérés pour la sécheresse sont la population impactée, la perte annuelle moyenne de rendement agricole, la perte de superficie emblavée, la perte de production agricole, le bétail potentiellement touché, et les aires protégées susceptibles d'être touchées (Voir figure ci-après).

Population

Plus de 4,5 millions de personnes par an sont exposées à des conditions de sécheresse sévère dans les conditions climatiques actuelles. Cette exposition à la sécheresse connaîtra une augmentation moyenne de 66% selon les projections à l'horizon 2100, soit en moyenne près de 8 millions de personnes par an dans le BV et dépassera les 15 millions, soit trois fois plus que dans les conditions climatiques actuelles, si la croissance démographique modérée de la population est prise en compte (projections socio-économiques de Nations Unies)¹¹.

Perte annuelle moyenne de rendement agricole et superficie emblavée

Les impacts de la sécheresse sur les pertes de rendement agricole induites par la sécheresse sont considérées les plus élevées dans les régions du Nord du Bassin de la Volta, en particulier au Mali et au Burkina Faso¹². La perte moyenne annuelle actuelle de rendement est d'environ 10 % autour du Centre-Nord du Burkina Faso. Dans les conditions climatiques projetées, le contraste entre le Nord et le Sud du Bassin de la Volta va augmenter. La plupart des régions du Burkina Faso seront confrontées à des réductions moyennes annuelles de plus de 8%, tandis que le Nord du Ghana, le Togo et le Bénin atteindraient 6%. En Côte d'Ivoire, une augmentation relativement forte (+50%) de la perte moyenne annuelle de rendement du maïs induite par la sécheresse est attendue.

Perte de production agricole

Les pertes de production agricole annuelle moyenne (PAM) sont contrastées dans le BV. Des pertes élevées sont souvent des régions, par exemple, du centre du Ghana, de la partie Ouest du Burkina Faso ; tandis que des augmentations les plus importantes (+60 %) du PAM sont attendues à Zanzan (Côte d'Ivoire), Haut Ghana occidental & Ahafo (Ghana) et Centre-Ouest, Centre-Sud (Burkina Faso) selon les projections. Dans le Bassin de la Volta, les pertes de production de maïs induites par la sécheresse entraînent une perte moyenne annuelle de près de 17 millions USD. Ce montant devrait augmenter (+36%) pour atteindre près de 23 millions USD selon les projections¹³.

Bétail potentiellement touché

Le bétail est exposé chaque année à des conditions de sécheresse sévère dans le Bassin de la Volta. En moyenne plus de 5 millions de bovins et petits ruminants sont actuellement exposés aux effets de la sécheresse sévère chaque année¹⁴. Ce chiffre pourrait atteindre 9 millions d'animaux par an selon les projections. Il s'agit d'une augmentation de 71% par rapport à la situation actuelle sans prendre en compte les changements dans les populations de bétail. Dans les conditions climatiques actuelles et projetées, on observe un gradient net du Sud au Nord qui est lié aux modèles d'aridité et que le contraste augmentera entre le Nord et le Sud, et entre les régions et les pays.

Aires protégées susceptibles d'être touchées

En moyenne, plus de 7500 kilomètres carrés de zones naturelles protégées sont exposées chaque année à des conditions de sécheresse sévère dans le BV¹⁵. Selon les projections, en moyenne plus de 13 000 kilomètres carrés de zones protégées par an sont touchées par des conditions de sécheresse sévère dans le Bassin de la Volta. Il s'agit d'une augmentation de 72% par rapport à la situation actuelle sans prendre en compte les changements potentiels dans les zones protégées.

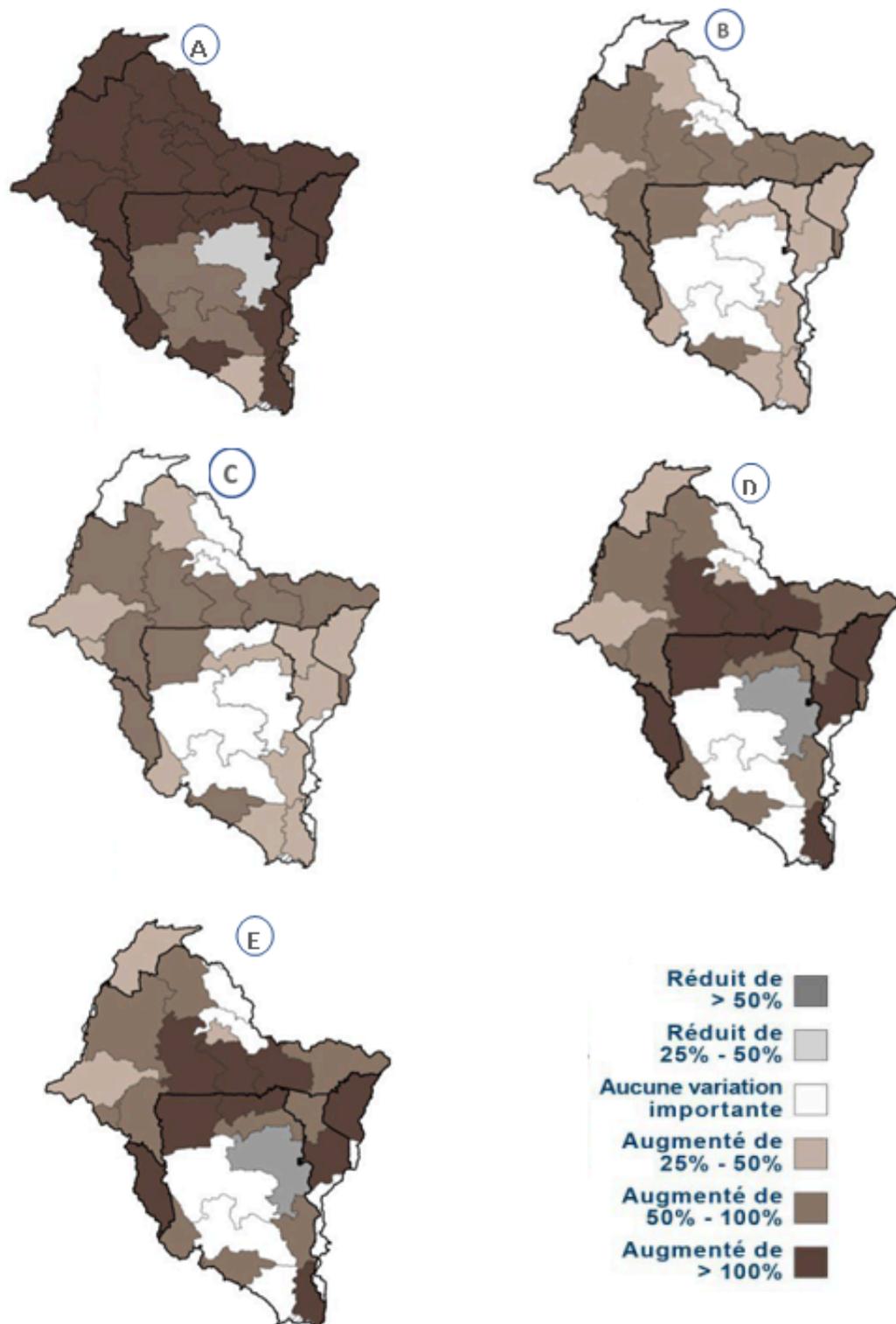
¹¹ Profil de risque de catastrophe du bassin de la Volta (ABV, 2022)

¹² Profil de risque de catastrophe du bassin de la Volta (ABV, 2022)

¹³ Profil de risque de catastrophe du bassin de la Volta (ABV, 2022)

¹⁴ Profil de risque de catastrophe du bassin de la Volta (ABV, 2022)

¹⁵ Profil de risque de catastrophe du bassin de la Volta (ABV, 2022)



Cartes sur les variations des risques d'inondation projetés sur l'horizon 2100 dans le bassin de la Volta pour A) la population impactée, B) la perte de rendement agricole, C) la perte de production agricole, D) le bétail potentiellement affecté, E) les aires protégées

Source : Profil de risque de catastrophe du bassin de la Volta (ABV, 2022)

Annexe 3 : Synthèse des documents politico juridiques et stratégiques relatifs à la RRC et l'ACC dans le bassin de la Volta

Titre du document	Objectifs/ visions	Mesures proposées
Les résolutions du XVIIIème congrès de l'OMM en 2018	Les résolutions adoptées au XVIIIème congrès de l'OMM mettent en avant la nouvelle stratégie de l'OMM et vise à mieux répondre aux besoins de la société à travers la fourniture des informations et services fiables, accessibles, axés sur les attentes des utilisateurs et adaptés à l'usage prévu	<ul style="list-style-type: none"> - Étoffer les systèmes nationaux d'alerte précoce multidanger et étendre la couverture afin de mieux contrer les risques - Élargir la fourniture, à tous les échelons, d'informations et de services climatologiques d'aide à la décision - Développer les services d'appui à la gestion durable de l'eau - Améliorer et élargir la diffusion, l'échange et la gestion des données d'observation du système terrestre présentes et passées et des produits dérivés grâce au Système d'information de l'OMM (SIO) - Assurer l'accès aux produits numériques d'analyse et de prévision du système terrestre à toutes les échelles spatio-temporelles issues du Système mondial de traitement des données et de prévision (SMTDP), sans discontinuité, de l'OMM - Répondre aux besoins des pays en développement afin qu'ils puissent fournir et utiliser les services essentiels concernant le temps, le climat, l'eau et l'environnement connexe
Programme d'action de l'Union Africaine (UA) pour la réduction des risques de catastrophes (2015-2030)	Le Programme d'action vise à guider la réduction et la gestion des risques multiples liés aux aléas dans les processus de développement à tous les niveaux, ainsi qu'au sein et entre tous les secteurs, en accord avec le Cadre de Sendai. Il cherche à renforcer la réduction des risques de catastrophe en Afrique ainsi que son intégration dans les politiques de l'Union africaine et des États membres, conformément au Cadre de Sendai.	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la cohérence et l'intégration entre la réduction des risques de catastrophe, l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets, la gestion et la fragilité des écosystèmes, ainsi que d'autres impératifs de développement - Renforcer les capacités à long terme, notamment les mécanismes de coordination, aux niveaux continental et régional, pour appuyer la mise en œuvre de la Stratégie régionale africaine et du Cadre de Sendai et contribuer systématiquement au renforcement de la résilience aux catastrophes naturelles - Consolider les mécanismes, les cadres et les moyens aux niveaux national et local en vue de l'intégration, de la mise en œuvre et de la coordination des stratégies et programmes de réduction des risques de catastrophe - Définir une approche globale pour intégrer systématiquement les mesures de réduction des risques dans la conception et la mise en œuvre des programmes destinés à aider les collectivités frappées par une catastrophe à se préparer aux situations d'urgence, à y faire face et à se relever - Élaborer des outils pratiques et mobiliser des ressources pour contribuer à la mise en œuvre des programmes et projets sur la RRC
CEDEAO, Plan d'action pour la réduction des risques de catastrophes (2015-2030)	Le plan d'action est basé sur les quatre piliers du cadre Sendai à savoir la compréhension des risques de catastrophe, le renforcement de la gouvernance des risques de catastrophe, l'investissement dans la RRC pour la résilience et l'amélioration de la	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir la compréhension de l'alerte précoce sensible au genre, en intégrant les connaissances autochtones et les pratiques traditionnelles - Développer, utiliser et améliorer des indicateurs de risque de catastrophe et de vulnérabilité à tous les niveaux (niveaux régional et national) sensibles au genre - Soutenir le renforcement de la capacité de surveillance des risques sensible au genre de la

Titre du document	Objectifs/ visions	Mesures proposées
	<p>préparation aux catastrophes pour une réponse efficace et pour « reconstruire mieux » dans le relèvement, la réhabilitation et reconstruction. Il met un accent transversal sur le genre et fournit un cadre à travers lequel la RRC et les points focaux genre au niveau de la Commission et des États membres peuvent collaborer et travailler en partenariat pour assurer une RRC sensible au genre.</p>	<p>gestion régionale des catastrophes services et institution</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer et renforcer les canaux d'information sensibles au genre en cas de catastrophe : développer et piloter un service régional d'information sur les catastrophes - Promouvoir et intégrer la RRC sensible au genre dans la CEDEAO et les programmes de développement nationaux, avec adaptation au climat, en particulier la gestion des sécheresses et des inondations et la désertification - Soutenir la création, le renforcement et mise en réseau régionale des plateformes nationales pour des politiques, législations, mécanismes de financements et participation volontaire pour la RRC sensibles au genre - Soutenir les États membres à mettre en place des infrastructures résilientes sensibles au genre dans tous les secteurs - Mettre en place un fonds pour soutenir la RRC sensible au genre - Soutenir le renforcement des capacités nationales de réponse aux catastrophes et la réorientation vers un objectif de RRC sensible au genre - Développer des programmes de partage d'informations sensible au genre et la coopération entre les gestionnaires de catastrophes, les experts en genre et le développement communautaire - Faciliter le relèvement et la reconstruction durables et sensibles au genre avec une approche de réduction des risques et reconstruire en mieux Développer une capacité régionale de réponse aux catastrophes sensible au genre, y compris l'EERT, dans le cadre d'un mécanisme régionale de gestion des catastrophes
<p>Convention portant Statut du fleuve Volta et création de l'Autorité du Bassin de la Volta (ABV, 2007)</p>	<p>L'objectif des Etats Parties de la convention est de coopérer étroitement en vue de la valorisation rationnelle et durable des ressources en eau du fleuve Volta dans l'équité et pour le bien être des communautés partageant le BV.</p>	<p>Article 4</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en valeur et utilisation équitable et raisonnable des ressources en eau du bassin - Obligation de coopérer entre Etats partageant le même bassin versant - Echange régulier de données et d'informations entre Etats Parties - Notification de mesures projetées pouvant avoir des impacts négatifs, ainsi que les consultations et les négociations y afférentes - Précaution, protection et prévention dans la gestion des écosystèmes du bassin et de ses communautés - Notification des situations d'urgence - Possibilité de conclusion conclure des accords concernant une portion quelconque du fleuve Volta pour un projet, un programme ou toute autre utilisation des ressources en eau entre les Etats Parties.
<p>La Charte de l'Eau du Bassin de la Volta</p>	<p>1. La présente Charte de l'eau a pour objectif général de fixer les principes, règles, procédures et modalités</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer la promotion de mesures d'atténuation des effets et d'adaptation aux impacts des changements climatiques et intégrer ces mesures dans les objectifs de développement des

Titre du document	Objectifs/ visions	Mesures proposées
(2018)	<p>d'une utilisation équitable, concertée et durable des ressources en eau partagées du bassin de la Volta, en vue de contribuer au développement durable du bassin de la Volta, conformément au mandat de l'Autorité du Bassin de la Volta.</p> <p>2. Elle vise, de manière spécifique, d'une part, à préciser, compléter et développer les dispositions de la Convention portant statut du fleuve Volta et création de l'Autorité du bassin de la Volta du 19 janvier 2007, et, d'autre part, à promouvoir la gestion intégrée des ressources en eau transfrontalière, et notamment à :</p> <p>a) prévenir et résoudre de manière pacifique, des différends interétatiques liés à l'utilisation des ressources en eau partagées ;</p> <p>b) encadrer la gestion quantitative et qualitative des ressources en eau de surface et souterraine ;</p> <p>c) assurer la préservation et la restauration des écosystèmes aquatiques du bassin et de leur diversité biologique, notamment la lutte contre la pollution, la dégradation des terres, la prolifération des espèces aquatiques envahissantes et la gestion durable de la pêche ;</p> <p>d) promouvoir la bonne gouvernance en matière de gestion intégrée des ressources en eau partagées et de l'environnement.</p>	<p>pays, notamment au travers du développement institutionnel, du renforcement des capacités, du renforcement du cadre politique et juridique, de l'appui à la recherche, et de l'éducation, la formation et la sensibilisation du public, et assurer le financement durable desdites mesures (Chapitre 7, Article 53)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer la résilience aux effets des changements climatiques, des populations, des espèces et des écosystèmes du bassin à travers la mise en place de mesures nécessaires (évaluer la vulnérabilité, identifier les réponses appropriées, renforcer les capacités de tous les acteurs, intégrer la gestion des effets néfastes des changements climatiques dans les programmes, projets et stratégies de gestion durable du bassin) (Chapitre 7, Article 55) - Elaborer et mettre en œuvre une stratégie sous régionale d'atténuation des effets et d'adaptation aux impacts des changements climatiques dans le bassin, en cohérence avec les programmes et plans nationaux, sous régionaux et régionaux en la matière. (Chapitre 7, Article 56) - Elaborer, appliquer et actualiser des plans d'urgence, y compris les systèmes d'alerte rapide, et d'adaptation pour atténuer, éliminer ou réduire les dommages susceptibles d'être causés par les situations d'urgence aux populations, à l'environnement, aux biens et aux ressources en eau du bassin (Chapitre 8, Article 59) - Informer les populations sur les plans d'urgence y compris les systèmes d'alerte rapide (Chapitre 8, Article 59) - Inventorier et cartographier l'aléa, la vulnérabilité et le risque des zones potentiellement soumises à inondation et à la sécheresse sur son territoire ; - Capitaliser les retours d'expérience sur la gestion des inondations et de la sécheresse (Chapitre 8, Article 61) - Développer et maintenir un système de prévision et d'alerte précoce au moyen des stations pluviométriques et hydrométriques et préparer des Plans d'urgence destinés à définir les actions à conduire en cas de situation d'alerte ou de crise (Chapitre 8, Article 61) - Définir des indicateurs objectifs permettant de qualifier et d'anticiper des situations de basses eaux particulièrement sévères entraînant une impossibilité de respecter les débits objectifs définis à l'article 14 (Chapitre 8, Article 62)
Stratégie de réduction et de gestion des risques d'inondation et de sécheresse dans le bassin de la Volta et	Vision : A l'horizon 2030, le bassin de la Volta dispose de mécanismes (institutionnels, législatifs et financiers) opérationnels pour une gestion concertée et intégrée des risques d'inondation et de sécheresse, garantissant la résilience des	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de la connaissance commune des RIS à l'échelle du BV - renforcement de la coopération, de la coordination et de l'harmonisation entre les institutions et les États parties - Elaboration de plans de communication et plans de contingence à l'échelle du BV - Mise en place d'un réseau coordonné de mesures pour la réduction des RIS, de manière

Titre du document	Objectifs/ visions	Mesures proposées
plan d'action (2023-2030)	<p>communautés face au changement climatique, un développement socio-économique durable et inclusif, ainsi que la protection des écosystèmes et l'optimisation des ressources en eau.</p> <p>Objectif : Atténuer les impacts actuels et futurs des inondations et sécheresses sur les communautés et les écosystèmes du bassin de la Volta, grâce à une gestion préventive, intégrée, inclusive et durable des risques et des ressources en eau, à travers la consolidation des capacités institutionnelles, techniques, scientifiques et financières de l'ABV, et le renforcement de la coopération et de la collaboration entre les États Parties</p>	<p>intégrée</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des politiques d'aménagement du territoire et de gestion durable des terres - Co-développement de plans communautaires de prévention des RIS, basés sur la sensibilisation et la valorisation des connaissances locales sur les risques - Renforcement de la plateforme VOLTALARM comme Système d'Alerte Précoce opérationnel à l'échelle du BV - Mise en œuvre de protocoles permettant le déclenchement d'actions d'anticipation pour les différents secteurs du BV - Développement d'outils d'aide à la décision en milieu agricole, pour la gestion des ressources en eau, et le choix des activités et pratiques agricoles, basé sur la connaissance et l'intégration des prévisions climatiques et météorologiques
Plan d'Action pour une participation effective des femmes et des groupes vulnérables dans les processus de gestion intégrée du risque des inondations (GIRI) et de système d'alerte précoce pour la prévision des crues (SAP-BEB-PC) dans le bassin de la Volta (2023)	<p>Le plan d'actions vise à améliorer la participation des femmes et des groupes vulnérables de manière holistique dans les processus de Gestion Intégrée des Risques d'Inondations (GIRI) et du Système d'alerte précoce de bout en bout pour la prévision des inondations (E2E-EWS-FF) dans le bassin de la Volta</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de l'intégration du genre dans le cadre de gouvernance des processus GIRI et E2E-EWS-FF dans le bassin de la Volta ; - Renforcement des capacités des acteurs pour les processus inclusifs et participatifs GIRI et E2E-EWS-FF dans le bassin de la Volta ; - Renforcement de l'engagement et du leadership des femmes dans les processus inclusifs et participatifs GIRI et E2E-EWS-FF dans le bassin de la Volta ; - Capitalisation et diffusion des expériences réussies et des meilleures pratiques des processus GIRI et E2E-EWS-FF intégrant les préoccupations liées aux femmes et aux groupes vulnérables du bassin de la Volta.
Analyse Diagnostique Transfrontière du bassin de la Volta (2013)	<p>L'ADT a pour objectif de fournir une évaluation scientifique et participative des menaces auxquelles sont confrontées les ressources du bassin de la Volta ainsi que leurs causes profondes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration du PAS qui a défini les actions prioritaires visant à lever les contraintes diagnostiquées par le PAS
Programme d'Action Stratégique de l'ABV (2014)	<p>Vision : Un bassin partagé par des partenaires mus par une bonne volonté et un esprit de coopération, gérant les ressources en eau de manière rationnelle et durable pour leur développement socio-économique intégral.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Intégration des changements climatiques dans les politiques nationales sur l'utilisation de l'eau dans tout le BV - Education des utilisateurs de l'eau à travers tout le Bassin aux manières de s'adapter aux conséquences des changements climatiques - Amélioration de l'évaluation de la qualité de l'eau dans le Bassin de la Volta

Titre du document	Objectifs/ visions	Mesures proposées
	<p>Objectif : L'objectif à long terme du PAS de la Volta est de renforcer les capacités des pays pour qu'ils puissent planifier et gérer le Bassin de la Volta et ses ressources et écosystèmes aquatiques au sein de leurs territoires de manière durable.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Développement de modèles de répartition des ressources en eau entre les utilisateurs en compétition dans la région - Mettre en place un système d'alerte précoce contre les sécheresses, les inondations et les dégâts causés par l'eau dans le BV - Identification de réponses appropriées aux impacts des changements climatiques sur les ressources naturelles du BV - Mise en œuvre d'un programme régional de lutte contre les espèces aquatiques envahissantes dans les plans d'eau du BV - Elaboration et mise en œuvre d'un programme régional de protection et de restauration des rives des fleuves et des forêts galeries en amont du Lac Volta - Création, réhabilitation et sécurisation des couloirs de transhumance et de l'élevage dans le Bassin de la Volta - Protection des zones humides du Bassin de la Volta - Suivi de la biodiversité du BV - Lutte contre la pollution dans les zones fortement polluées du BV - Renforcement des capacités des laboratoires nationaux d'analyse de la qualité de l'eau dans le BV - Renforcement de la coopération transfrontalière et régionale pour la gestion de l'utilisation des ressources en eau - Amélioration et harmonisation des réglementations et des normes de sécurité relatives aux infrastructures hydrologiques du BV - Soutien aux pays riverains dans la mise en œuvre des aspects institutionnels de leurs plans de GIRE - Opérationnalisation de l'Observatoire du BV
<p>Cartes des risques des inondations et de la sécheresse dans le bassin de la Volta (2022)</p>	<p>L'objectif des cartes est de spatialiser les risques d'exposition et d'impact des inondations et de la sécheresse dans chacun des pays du BV</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Cartographie de ses risques pour une meilleure prise de décision
<p>Manuel de gestion Communautaire des inondations et de la sécheresse dans le bassin de la Volta (2022)</p>	<p>Objectif : fournir des lignes directrices générales et spécifiques pour organiser/renforcer efficacement les activités afin d'assurer la participation communautaire à différents niveaux de prise de décision dans le cadre de la gestion des inondations et de la sécheresse</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place du Comités de gestion communautaire des inondations et des sécheresses (CGCIS) - Cartographie participative - Connaissances et mesures endogènes sur les inondations et la sécheresse - Prévision naturelle des risques d'inondation - Sensibilisation et formation sur la gestion des risques d'inondation et de la sécheresse

Titre du document	Objectifs/ visions	Mesures proposées
		<ul style="list-style-type: none">- Renforcement de capacités- Formation aux premiers secours- Marquage de sécurité- Les solutions locales pour lutter contre les inondations et la sécheresse- Equipements météorologiques- Estimation des dommages des inondations

Annexe 4 : Synthèse de l'analyse de l'intégration des politiques, des plans et des directives de RRC et d'ACC assortie de suggestions dans le bassin de la Volta

Dimensions	Aspects locaux/ nationaux non pris en compte (cf. retours de suggestions des expériences locales e.g. initiatives pilotes VFDM)	Aspects transfrontières/ régionaux non pris en compte	Suggestions
Compréhension des risques de catastrophe	<ul style="list-style-type: none"> - Faible perception des élus locaux de l'importance de la GIRIS - Faible intégration intersectorielle des dispositions - Méconnaissance de documents au niveau local - Faible intégration verticale avec le niveau local des documents politico-juridiques et stratégiques de GIRIS et d'ACC 	-	<ul style="list-style-type: none"> - Faire la sensibilisation et le plaidoyer à l'endroit des élus locaux pour la prise en compte de la GIRIS et d'ACC dans les documents de planification locaux - Renforcer l'IEC sur la politique de la GIRIS et d'ACC au niveau local - Assurer la prise en compte des dispositions politico-juridiques et stratégiques nationales dans la planification locale
Renforcement de la gouvernance des risques d'inondations et de sécheresse (RIS) et d'Adaptation au changement climatique (ACC) en référence au cadre légal et institutionnel, y inclus les outils techniques tels que le profil de risques, les cartes, les systèmes d'alerte, et plans opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Faible intégration intersectorielle des dispositions - Méconnaissance de documents au niveau local - Faible participation des communautés - Faible accessibilité des textes 	<ul style="list-style-type: none"> - Inexistence d'une politique GDT à l'échelle du BV 	<ul style="list-style-type: none"> - Nécessité de vulgariser tous les décrets d'application des lois - Actualiser et vulgariser des plans de sécheresse - Vulgariser le plan d'aménagement et sensibiliser au respect des exigences dudit plan - Susciter la participation des communautés au processus d'élaboration des plans d'aménagement forêts - Compiler et rendre accessible les textes sur la RRC et l'ACC - Faire le suivi de l'application de la réglementation liée à la RRC et l'ACC - Développer une politique GDT à l'échelle du bassin

Dimensions	Aspects locaux/ nationaux non pris en compte (cf. retours de suggestions des expériences locales e.g. initiatives pilotes VFDM)	Aspects transfrontières/ régionaux non pris en compte	Suggestions
Investissement dans la réduction des risques de catastrophe (RRC) aux fins de la résilience	<ul style="list-style-type: none"> - Faible connaissance de documents de planification tels que les SDAGE/SAGE au niveau local 		<ul style="list-style-type: none"> - Vulgariser les documents de planification tels que les SDAGE/SAGE pour les faire connaître à tous les acteurs de développement
Renforcement de l'état de préparation aux catastrophes pour intervenir de manière efficace et pour « mieux reconstruire » durant la phase de remise en état et de reconstruction	<ul style="list-style-type: none"> - Faible valorisation des espèces forestières locales dans l'opérationnalisation de la réduction des risques de sécheresse - Faible opérationnalisation des plans et stratégies de RRC et d'ACC - Faible arrimage entre les plans nationaux de contingences et les plans de contingence locaux - Faible arrimage entre les plans nationaux d'organisation de la réponse civile et les plans de contingence locaux - La non priorisation de l'élaboration et de l'opérationnalisation des plans de contingence locaux - La lenteur dans les procédures de passation de marchés - Faible capacité de mobilisation de ressources financières 	<ul style="list-style-type: none"> - Inexistence d'une politique GDT à l'échelle du BV - Faible intégration verticale avec les plans régionaux de GIRIS 	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer des espèces forestières résilientes dans mise en œuvre de la réduction des risques de sécheresse - Faire un plaidoyer à l'endroit des élus locaux pour la prise en compte d'ACC dans les plans locaux - Mobilisation des ressources pour la réalisation des activités de préparation aux catastrophes et pour la reconstruction - Veiller à la prise en compte des dispositions des plans nationaux de contingences dans les plans de contingence locaux - Veiller à la prise en compte des dispositions des plans nationaux d'organisation de la réponse civile dans les plans de contingence locaux - Prioriser l'élaboration/l'actualisation des PCC - Organiser des exercices de simulations - Renforcer la chaîne de passation de marché pour la préparation aux catastrophes et la reconstruction - Renforcer les capacités des communes dans la recherche de financement pour la GRIS - Renforcer les capacités des acteurs sur la préparation aux catastrophes et la reconstruction - Développer une politique GDT à l'échelle du bassin

Dimensions	Aspects locaux/ nationaux non pris en compte (cf. retours de suggestions des expériences locales e.g. initiatives pilotes VFDM)	Aspects transfrontières/ régionaux non pris en compte	Suggestions
			<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer l'intégration des plans régionaux, nationaux et locaux pour une RRC et d'ACC efficaces
Initiatives, programmes, projets de gouvernance et de gestion des risques des inondations et des sécheresses en cours	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de suivi des réalisations par les bénéficiaires - Absence de capitalisation des acquis du projet - Manque de synergie d'action avec les autres projets intervenant dans la portion nationale du BV - Forte orientation des projets vers les zones urbaines - Méconnaissance de l'importance du dispositif météo installé à Tabota - Faible connaissance du SAP au niveau local - Faible implication des média locaux, des crieurs publics, etc. dans certains SAP communautaires 	<ul style="list-style-type: none"> - 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les capacités des communautés à la base sur le suivi et la capitalisation des acquis des projets - Faciliter les synergies d'actions entre les projets intervenant dans la portion nationale du BV - Organiser des plaidoiries pour la prise en compte des zones rurales en particulier la portion nationale du BV dans les interventions liées à la réduction des risques d'inondation - Sensibiliser les communautés sur l'importance des dispositifs météo installés - Renforcer l'appropriation du SAP par les collectivités locales afin d'assurer l'accès à l'informations aux communautés à la base - Redynamiser le SAP communautaires

Annexe 5 : Acteurs du BV et leurs rôles potentiels dans la RRC et l'ACC

Acteurs	Rôles
Régional	
<p>Autorité du Bassin de la Volta (ABV) et ses organes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement - Le Conseil des Ministres - Le Forum des Parties sous la tutelle du Conseil des Ministres - Le Comité des Experts - La Direction Exécutive 	<ul style="list-style-type: none"> - Définition de la politique générale de coopération et de développement de l'Autorité - Formulation et suivi des politiques sectorielles et programmes conformément à la politique générale de coopération et de développement tels que définis par la Convention. - Mise en œuvre des politiques , plans et programmes/projets - Appui à la gestion concertée des ressources en eau du bassin se basant sur l' implication et de la prise en compte de tous les différents acteurs dans le Bassin
Comité Inter-Etats de Lutte contre la Sècheresse au Sahel (CILSS)	<ul style="list-style-type: none"> - Promotion de la recherche de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la lutte contre la désertification - Promotion du principe de la modernisation de l'agriculture et de l'élevage afin de créer de la richesse et de l'emploi, tout en prenant en compte les effets du changement climatique
Partenariat Ouest Africain de l'Eau (GWP-AO)	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir le développement durable par la gestion intégrée des ressources en eau, aux niveaux des pays et des bassins hydrographiques - Promouvoir et soutenir les Partenariats Nationaux de l'Eau dans les pays de la sous-région - Promouvoir l'adoption et l'application de bonnes pratiques de GIRE - Aider au développement des outils de gestion institutionnelle, technique et financière de maîtrise et de suivi des ressources en eau ; - Favoriser la formation, la recherche fondamentale et la recherche-action au profit de la GIRE - Encourager l'éducation et la sensibilisation des populations sur les questions de ressources en eau ; - Aider à prévenir ou à régler les conflits relatifs à l'utilisation des ressources en eau transfrontalières
WASCAL (Centre Ouest-Africain de Service Scientifique sur le Changement Climatique et l'Utilisation Adaptée des Terres)	<ul style="list-style-type: none"> - Appuyer la production des connaissances et le renforcement des capacités analytiques sur la compréhension et la gestion des changements climatiques et de la terre - Former des étudiants de troisième cycle pour le renforcement des capacités des Etats de la région pour la gestion des changements climatiques - Promouvoir la recherche collaborative - Constituer un pôle de compétence pour la région
AGRHYMET accrédité Centre Climatique Régional pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (CCRAOS)	<ul style="list-style-type: none"> - Fournir des données sur les sécheresses et les inondations aux Etats du CILSS et de la CEDEAO - Assurer les activités opérationnelles de surveillance du climat (prévisions météorologiques et climatiques) - Assurer le renforcement des capacités des acteurs de la région - Assurer les services de données, la gestion et la diffusion de l'information météorologique et climatologiques
Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA)	-
Centre Météorologique Régional Spécialisé (CMRS) de l'OMM	- Concourir à l'alerte précoce et la prévision des événements extrêmes
Centre africain des applications météorologiques pour le développement (ACMAD)	-
African Risk Capacity (ARC)	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer contre les risques climatiques par la détection précoce des risques de catastrophes et la préparation à la réponse - Promouvoir les échanges de connaissances, de données et de méthodes de détection précoces des risques entre l'ARC et les - États membres de la CEDEAO

Acteurs	Rôles
	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les capacités des Etats à se préparer et à répondre aux risques de catastrophes naturelles
Programme de gestion du Littoral Ouest Africain (WACA)	<ul style="list-style-type: none"> - Appuyer les efforts déployés par les pays pour améliorer la gestion de leurs ressources côtières communes - Réduire les risques naturels et anthropiques auxquels sont exposés les communautés côtières. Stimuler le transfert de connaissances et le dialogue politique entre les pays - Mobiliser des financements publics et privés pour lutter contre l'érosion côtière, les inondations, la pollution et l'adaptation au changement climatique
Observatoire Régional du Littoral Ouest Africain (ORLOA)	<ul style="list-style-type: none"> - Produire des données et des informations de qualité sur la dynamique des espaces marins et côtiers - Valoriser les connaissances scientifiques et techniques sur le littoral - Renforcer les capacités des acteurs régionaux et nationaux - Diffuser les informations et les connaissances harmonisées sur le littoral auprès de l'ensemble des acteurs -
WA-CIFI - Initiative conjointe du Programme WACA, par le biais du programme Hydromet de la Banque mondiale en Afrique de l'Ouest, en association avec l'OMM	<ul style="list-style-type: none"> - Aider les pays d'Afrique de l'Ouest (à travers WACA et MOLOA) à exploiter et à maintenir un système fiable de prévision des inondations côtières - Fournir un système d'alerte précoce des risques côtiers
Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS)	<ul style="list-style-type: none"> - Appuyer les pays membres africains dans la gestion durable de leurs ressources naturelles - Développer les connaissances sur enjeux environnementaux - Contribuer à des réflexions stratégiques sur la gestion durable des terres et des ressources en eau et du changement climatique
Le Centre africain des applications météorologiques pour le développement (ACMAD)	<ul style="list-style-type: none"> - Fournir des prévisions météorologiques et climatiques continentales régulières à moyen et long terme - Fournir des alertes précoces continentales en cas de sécheresse, de cyclones tropicaux et d'autres phénomènes extrêmes - Renforcer les capacités sur les applications de la météorologie pour le développement social et économique durable au niveau national - Développer des méthodologies et des techniques pour des applications aux niveaux national et sous-régional - Contribuer à une participation plus forte aux programmes mondiaux de veille climatique et météorologique - Offrir une formation spécialisée destinée aux professionnels et praticiens du développement concernés en Afrique - Renforcer les installations de recherche, de données et de réseautage appropriées en Afrique
African Monitoring of Environment for sustainable Development (AMESD)	<ul style="list-style-type: none"> - Fournir à la communauté des utilisateurs africains un meilleur accès aux données d'observation de la Terre, aux données de terrain et auxiliaires, ainsi qu'aux infrastructures, aux capacités locales et aux services nécessaires pour soutenir la surveillance environnementale à long terme - Mettre en place des services d'information régionaux opérationnels pour soutenir et améliorer la prise de décision en matière de gestion de l'environnement - Établir des processus, des cadres et des activités d'information environnementale nationale, régionale et continentale permettant aux gouvernements africains de remplir plus efficacement leurs obligations concernant les traités internationaux sur l'environnement et de participer aux programmes stratégiques de surveillance de l'environnement mondial - Organiser des programmes de formation spécialisée et d'échange de personnel pour maintenir les capacités techniques des acteurs africains de l'AMESD sur le long

Acteurs	Rôles
Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) & Système des Nations Unies (FAO, OCHA, OMS, PAM, UNICEF, UNHCR, UNESCO,)	<ul style="list-style-type: none"> - terme, dans le but d'assurer leur autosuffisance - Appuyer le renforcement de capacités aux plans stratégique, institutionnel et opérationnel pour la résilience aux risques de catastrophe (PNUD) - Appuyer la recherche de financement/Coordination des interventions internationales (PNUD) - Prendre en charge les réfugiés/sinistrés (UNHCR) - Fournir des services sociaux de protection des enfants vulnérables (UNICEF) - Apporter le secours alimentaire (PAM) - Coordonner les interventions d'urgence pour sauver des vies et protéger les personnes dans les situations de crise humanitaire (OCHA) - Renforcer la prévention de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle dans les zones à risques de calamités ou catastrophes (FAO) - Fournir le secours médical (OMS) - Contribuer à la construction de villes et communautés inclusives, sûres, résilientes et durables (UN-Habitat)
Organisation Mondiale de la Météorologie (OMM)	<ul style="list-style-type: none"> - Fournir un cadre de coopération internationale pour faire progresser les services météorologiques, climatologiques et hydrologiques et les services environnementaux connexes, en vue d'améliorer les conditions de vie de chacun.
Banque Mondiale	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir un développement impactant à savoir : - Inclusif de tous, y compris des femmes et des jeunes ; - Résilient aux chocs, notamment aux crises climatiques et de biodiversité, aux pandémies et à la fragilité ; - Durable, grâce à la croissance et à la création d'emplois, au développement humain, à la gestion des finances publiques et de la dette, à la sécurité alimentaire et à l'accès à l'air pur, à l'eau et à une énergie abordable.
Banque Africaine de développement (BAD)	<ul style="list-style-type: none"> - Répondre au changement climatique et investir dans l'action climatique - Renforcer la résilience aux chocs, aux conflits et à la fragilité - Promouvoir l'égalité des genres
Comité International de la Croix-Rouge (CICR)	<ul style="list-style-type: none"> - Protège et assiste les victimes de conflits armés et d'autres situations de violence - Intervenir dans les situations d'urgence - Promouvoir le respect du droit international humanitaire et son intégration dans les législations nationales
Bénin	
La Plateforme Nationale de Réduction des Risques de Catastrophe et d'Adaptation au Changement Climatique (PNRRC-ACC) et son Secrétariat Permanent (Agence Nationale de Protection Civile - ANPC) Composition : <ul style="list-style-type: none"> - Les ministères et institutions de l'Etat impliquées dans la gestion des situations d'urgence, les Préfets des départements - Les représentants des agences du système des Nations Unies & partenaires au développement, - L'Association nationale des communes du Bénin (ANCB), - La Croix-Rouge et des Associations/ONG humanitaires - Le Partenariat National de l'Eau 	<ul style="list-style-type: none"> - promouvoir l'intégration de la prévention et de la gestion des risques de catastrophes d'inondations dans les politiques, plans et programmes de développement durable et de réduction de la pauvreté - Définir les orientations stratégiques et valider les programmes établis dans le cadre de la réduction des risques de catastrophes d'inondations - Faciliter la mobilisation des ressources nécessaires à la mise en œuvre des programmes et projets de prévention des risques, de gestion des catastrophes, de réhabilitation et de développement post catastrophe. La PNRRC-ACC est représentée aux niveaux départemental, communal, du village ou quartier de ville. qui met en œuvre ses orientations et décisions.

Acteurs	Rôles
(PNE-Bénin)	
Burkina	
<p>Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (CONASUR) et son Secrétariat Permanent (SP/CONASUR)</p> <p>Composition :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Acteurs étatiques - ONG & associations - Le Partenariat National de l'Eau (PNE-Burkina) - PTF 	<ul style="list-style-type: none"> - Prévenir et gérer l'ensemble des catastrophes y inclus les aspects mouvements des populations et la réhabilitation.
Côte d'Ivoire	
<p>Plateforme Nationale de Réduction des Risques et de Gestion des Catastrophes</p> <p>Composition :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un Comité Interministériel - Un Comité Technique Intersectoriel - Un Secrétariat Exécutif - Le Partenariat National de l'Eau (PNE-CI) 	<ul style="list-style-type: none"> - Donner à l'Organisation les moyens de gérer tous les aspects des catastrophes au Ghana ; - Sensibiliser aux catastrophes grâce à une éducation publique intensive ; - Assurer la prévention des catastrophes, la réduction des risques et de la vulnérabilité - Être en mesure de fournir une réponse de première ligne en cas de catastrophe - Contribuer aux efforts de réhabilitation et de reconstruction post-urgence - Aider et motiver les organisations communautaires à servir d'organisations bénévoles crédibles pour aider à la prévention et à la gestion des catastrophes au niveau local - Mettre en place des systèmes de surveillance et d'alerte précoce - Appliquer les lois pour prévenir et atténuer les catastrophes ; - Augmenter les capacités humaines et le développement du personnel.
Ghana	
<p>National Disaster Management Committee and National Disaster Management Organization (NADMO) et son Secrétariat National</p> <p>Composition :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tous les ministères concernés par la RRC - Country Water Partnership (GWP-Ghana) 	<ul style="list-style-type: none"> - Gérer les catastrophes en coordonnant les ressources des institutions gouvernementales et des agences non gouvernementales et en développant la capacité des communautés à répondre efficacement aux catastrophes et à améliorer leurs moyens de subsistance grâce à la mobilisation sociale, à la création d'emplois et à des projets de réduction de la pauvreté - Faire appliquer les lois visant à prévenir et à atténuer les catastrophes - Gérer tous les aspects des catastrophes - Sensibiliser aux catastrophes par le biais d'une éducation publique intensive - Assurer la prévention des catastrophes, la réduction des risques et de la vulnérabilité, en tant que moyen de réduire l'impact des catastrophes sur la société - Fournir la première ligne de réponse en cas de catastrophe - Mettre en place des systèmes de surveillance et d'alerte précoce pour faciliter l'identification des catastrophes dans leurs phases formatives - Diffuser des informations et des alertes en temps opportun
Mali	
<p>La Plateforme nationale pour la Réduction des Risques de Catastrophes (PNRRC) et son Secrétariat permanent</p> <p>Composition :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comité interministériel de RRC - Comités régionaux de RRC - des Comités locaux de RRC - Comités communaux de RRC - Le Partenariat National de l'Eau (PNE-Mali) 	<ul style="list-style-type: none"> - Veiller à la mise en œuvre de la Stratégie nationale de RRC - Soutenir l'intégration durable de la dimension prévention et RRC, stratégies, plans de développement, et les programmes de réduction de la pauvreté - Valider tous les programmes et projets nationaux dans le domaine de la prévention et de la RRC - Promouvoir la collaboration entre toutes les structures intervenant dans le domaine des RC - Faciliter la mobilisation des ressources nécessaires aux programmes et projets de réduction des risques et à la reconstruction après les catastrophes - Formuler des recommandations, suggestions et conseils utiles sur toutes

Acteurs	Rôles
	les questions relatives au bon fonctionnement de la Plateforme.
Togo	
<p>Plateforme Nationale de concertation pour la prévention des risques de catastrophes naturelles (PNPRC) et son secrétariat permanent l'Agence nationale de la protection civile (ANPC)</p> <p>Composition :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les ministères en charge de l'économie et des finances, de l'action sociale et de la solidarité nationale, de l'agriculture, de l'environnement, des infrastructures, des transports, de la décentralisation, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire - Les directions technique de l'eau, du climat, de l'environnement, des statistiques agricoles et démographiques, de la santé et de la protection civile - La société civile (ONG et associations) y inclue la Croix Rouge Togolaise - Le Partenariat National de l'Eau (PNE-Togo) 	<ul style="list-style-type: none"> - Coordonner l'ensemble des actions de prévention et de gestion des situations d'urgence sur le territoire national - Assurer l'animation du système d'alerte précoce (SAP) - Faire la supervision de l'ensemble des secours et de sauvetage des personnes et des biens en cas de catastrophe - faire périodiquement la mise à jour des différents plans de prévention et de gestion des catastrophes. -

Annexe 6 : Mécanismes de RRC et d'ACC, difficultés de coordination et améliorations pour des résultats concrets à impacts durables dans le BV

Répertoire actualisé des mécanismes de RRC et ACC	Difficultés et contraintes de coordination/ collaboration/ synergie	Améliorations à mettre en place pour des résultats concrets à impacts durables
Local		
- Plateformes régionale et préfectorale de réduction des risques de catastrophes	- Pas de plateforme à la base	- Créer des plateformes à la base
- Comité Villageois de gestion des risques ; Comités locaux de l'Eau	- Faible capacité de riposte - Tenue irrégulière des réunions	- Former à la vie associative - Renforcer les capacités des acteurs sur les plans de secours ; - Mettre à dispositions des moyens de secours
- Plateforme Communale (PC / RRC-ACC)	- Lenteur dans la transmission de l'information - Manque de ressources financière, matérielle et humaines qualifiées	- Renforcer les capacités des acteurs sur les plans de secours ; - Mettre en place un mécanisme soutien matériels et financier
- Dispositif d'alerte précoce de la SODEXAM - Plan ORSEC	- Retard dans la diffusion officielle de l'information due aux étapes administratives dans le mécanisme de diffusion (CICG)	- Mettre en place des mécanismes rapides de remontée de l'information - Diversifier les canaux de diffusion de l'information afin de toucher l'ensemble des populations
- GLAM (Groupe Local d'Assistance Météorologique) - SCAP-RU (Système communautaire d'Alerte précoce et de réponse aux urgences)	- Faibles capacités humaines, matériels et financières	- Former les acteurs locaux à la gestion RRC et d'ACC - Accompagner à la mobilisation des ressources
- - CLE, CODESUR, etc.	- Faible capacité des acteurs locaux à communiquer les bonnes pratiques dans les différentes langues	- Elaborer les outils d'IEC dans les différentes langues sur les bonnes pratiques RRC et ACC
National		
- Plateforme Nationale (PNRRC-ACC)	- Lenteur administrative	- Renforcer la collaboration entre les plateformes du niveau national au niveau local ; - Revoir l'encrage institutionnel du SAP
- Conseil de surveillance - Conseil d'administration de l'ANPC - ANPC - Plateformes nationales de réduction des risques de catastrophes	- Faible collaboration entre les acteurs - Faible mobilisation des ressources financière	- Renforcer la collaboration franche entre les institutions qui interviennent dans les RRC - Former les acteurs à la mobilisation de financement spécifique du les RRC
- Comité National de Gestion des Risques	- Faible capacité de réponse	- Former les Comités nationaux sur prévision, l'anticipation et la gestion de risques.
- Dispositif d'alerte précoce de la SODEXAM - Programme National Changement Climatique	- Difficultés de collectes des informations auprès de certains acteurs - Faible performance des réseaux d'observation météorologique et	- Créer une plateforme de gestion des RRC et d'ACC - Créer un observatoire de gestion des données sur les RRC et ACC dans le Bassin de la Volta

Répertoire actualisé des mécanismes de RRC et ACC	Difficultés et contraintes de coordination/ collaboration/ synergie	Améliorations à mettre en place pour des résultats concrets à impacts durables
	hydrologique surtout en milieux urbains	
- CONASUR	- Faible coordination des interventions des différents acteurs	- Assurer une synergie d'actions vers une plateforme nationale multi-acteurs
Transfrontière/régional		
<ul style="list-style-type: none"> - Autorité du Bassin de la Volta (ABV) - GWP-AO (Etats et le secrétariat exécutif) - SDAGE Sourou (Schémas Directeur d'Aménagement et de Gestions des Eaux du bassin de Sourou) 	<ul style="list-style-type: none"> - Instabilité politique - Insécurité liée au terrorisme - Irrégularité du forum des parties prenantes - Faible extension de mécanismes formalisés de partage d'informations et d'expériences 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la collaboration avec les plateformes des acteurs au niveau national et transfrontalière - Renforcer la synergie des points focaux des pays membres de l'ABV - Former à la gestion des ressources en eau en situation de risques sécuritaires et de conflit.
<ul style="list-style-type: none"> - CEDEAO - CILSS 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible harmonisation des Politiques - Faible clarification du rôle des différentes agences intervenant dans la GRIS et ACC 	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter l'élaboration d'un Plan d'engagement des acteurs dans le domaine de la gestion des RRC et d'ACC - Faciliter l'élaboration d'un plan d'action des parties prenantes (PAPP)

Annexe 7 : Glossaire des termes utilisés